



LE DEVOIR

Roger Thibault et Theo Wouters s'unissent civilement

Québec les a incités à briser la glace

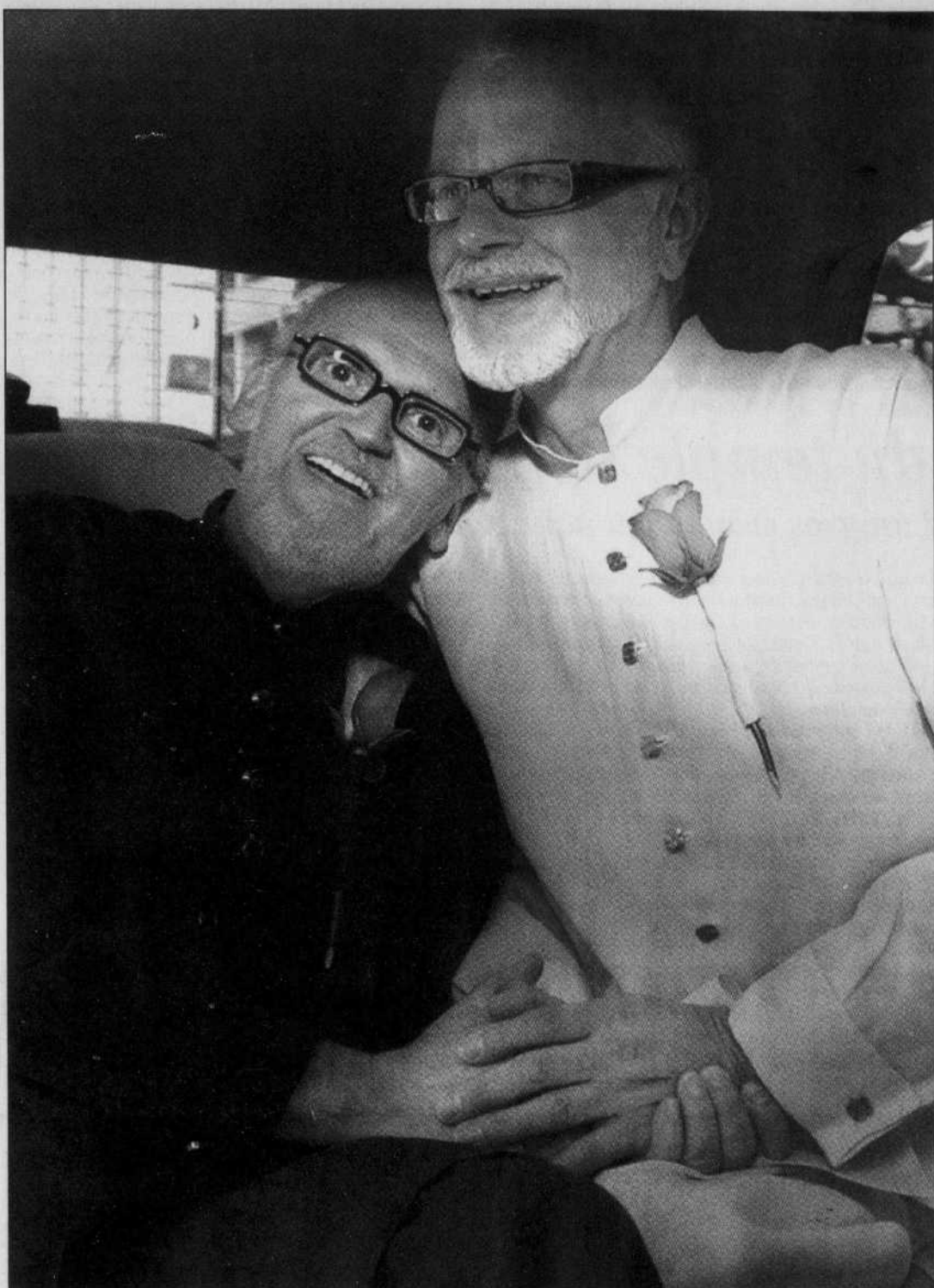
JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

«*I t's done, c'est fait!*», s'est exclamé Roger Thibault après avoir passé l'alliance au doigt de son conjoint Theo Wouters. Le geste avait une valeur plus que symbolique pour les deux hommes qui ont uni leurs destinées hier au palais de justice de Montréal, figurant ainsi comme les premiers au Québec à se prévaloir du droit à l'union civile depuis l'entrée en vigueur de la loi, le 24 juin dernier.

«Nous sommes réunis ici pour prendre part à l'écriture d'une page d'histoire au Québec»

Malgré leur nervosité, Roger Thibault et Theo Wouters affichaient une mine radieuse à leur arrivée au palais de justice hier après-midi. «*C'est un beau moment. Plus beau que ça, je n'en ai pas eu encore*», a admis Roger Thibault. Plus réservé, Theo Wouters n'était pas moins ému que son conjoint. «*Je suis un peu fatigué parce que j'ai travaillé à la confection de nos vêtements jusqu'à la dernière minute, mais c'est un grand jour pour nous*», a-t-il indiqué.

Les amis et les proches étaient venus en grand nombre pour assister à cette cérémonie chargée d'une émotion qui contrastait avec le décor froid et impersonnel de la salle 3.102 du palais de justice, jusque-là réservée à la célébration des mariages civils. Et comme tout bon futur époux, Roger Thibault avait oublié les alliances dans l'énervement, mais il



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«C'est un beau moment. Plus beau que ça, je n'en ai pas eu encore», a admis Roger Thibault (à gauche).

Une affaire de trafic d'armes aux Palestiniens éclabousse Tsahal

JACQUES PINTO
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Une affaire de munitions volées dans les dépôts de l'armée par des colons sous l'uniforme et revendues à des Palestiniens secoue Israël depuis l'annonce, cette semaine, de plusieurs arrestations.

Au terme d'une longue et discrète enquête de la police et de la police militaire, quatre militaires israéliens, d'active ou de réserve, résidents de colonies juives proches de Hébron, dans le sud de la Cisjordanie, ont été arrêtés dans un premier coup de filet rendu public mardi.

Les suspects sont deux frères de la colonie d'Adora et deux frères de la colonie voisine de Telem, situées à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Hébron.

L'émoi est d'autant plus grand que le 27 avril, la colonie d'Adora avait été la cible d'une attaque palestinienne qui avait fait quatre morts, dont une fillette de cinq ans.

Ces premières arrestations étaient basées sur des renseignements portant sur une importante contrebande de munitions d'Israël vers la Cisjordanie, dans le secteur de Hébron. L'enquête avait été lancée également à la suite de rapports faisant état d'une hausse de plus de 110 % en 2001 des vols de munitions dans les dépôts de l'armée israélienne



VOIR PAGE A 8: UNION

VOIR PAGE A 8: TSAHAL

Une convention mondiale sur la diversité culturelle

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le Canada est sur le point de voir aboutir son projet d'une convention mondiale sur la diversité culturelle.

La deuxième et dernière version du document juridique international devrait être adoptée lors de la prochaine réunion du Réseau international sur la politique culturelle (RIPC), au Cap, en Afrique du Sud, à la mi-octobre. Le RIPC a été créé à l'initiative canadienne comme tribune internationale d'échange d'idées

Sheila Copps perçoit même une ouverture du côté de Washington

pour les ministres nationaux responsables de la culture. «*Il s'agira d'un instrument juridique reconnaissant le droit de chaque pays de protéger sa culture*», explique la ministre Sheila Copps, jointe hier à Paris.

Concrètement, nous allons aussi demander aux signataires de ne pas s'engager dans des discussions culturelles dans le cadre des nouveaux accords de l'Organisation mondiale du commerce.

Le Canada est l'un des leaders mondiaux de la lutte en faveur de la diversité culturelle. Ottawa cherche depuis quelques années à définir un mécanisme légal, une charte ou une convention, un «instrument», comme le dit Mme Copps, qui protégerait le droit de

VOIR PAGE A 8: CULTURE

PROCÈS DES HELLS

100 000 \$ pour une tête de Rock Machine

■ À lire en page A 3

INDEX

Annances.....	B 6	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 2	Monde.....	A 5
Bourse.....	B 4	Mots croisés.....	B 6
Cinéma.....	B 8	Météo.....	B 6
Culture.....	B 7	Plaisirs.....	B 1
Économie.....	B 5	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 8



Huit pistes pour réformer le capitalisme

Le capitalisme américain traverse une de ses crises majeures, conséquence de l'explosion de la bulle spéculative liée à l'euphorie Internet à la fin du XX^e siècle. Cette crise boursière s'est doublée, depuis 2001, d'une crise de confiance dans les valeurs mêmes du capitalisme, à la suite de la révélation de scandales et d'escroqueries en série. Ce double séisme a commencé à montrer des failles importantes dans l'ensemble du système, qui appellent de profondes réformes, des règles comptables à la régulation, en passant par les professions d'auditeur ou d'analyste. «La falsification et la fraude détruisent le capitalisme», a lancé Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine. Enron, WorldCom, Tyco... Scandale après scandale, le système capitaliste américain révèle ses faiblesses, qui ne sont pas sans conséquences sur l'ensemble de la planète financière. Des questions de fond apparaissent. Et des esquisses de solution se dessinent.

LAURE BELOT
LE MONDE

Comment améliorer le gouvernement d'entreprise?

En théorie, le conseil d'administration, composé de 10 à 20 membres, est le premier contre-pouvoir. Il doit contrôler et conseiller le p.d.g. et, le cas échéant, permettre d'éviter les dérives. En pratique, ce conseil, habituellement composé d'autres dirigeants cooptés, fait souvent office de chambre d'enregistrement. «Ce n'est pas un problème de copinage mais plutôt de manque d'information et de temps», analyse Jean-Pierre Thierry, p.d.g. des AGF. Les derniers scandales semblent avoir remué les esprits. Pour la France, Daniel Bouton, président de la Société générale, devrait faire des propositions fin juillet. Même préoccupation outre-Atlantique, où George W. Bush a demandé que les conseils d'administration soient en majorité composés d'administrateurs réellement indépendants de l'activité qu'ils supervisent.

À quand des normes comptables mondiales?

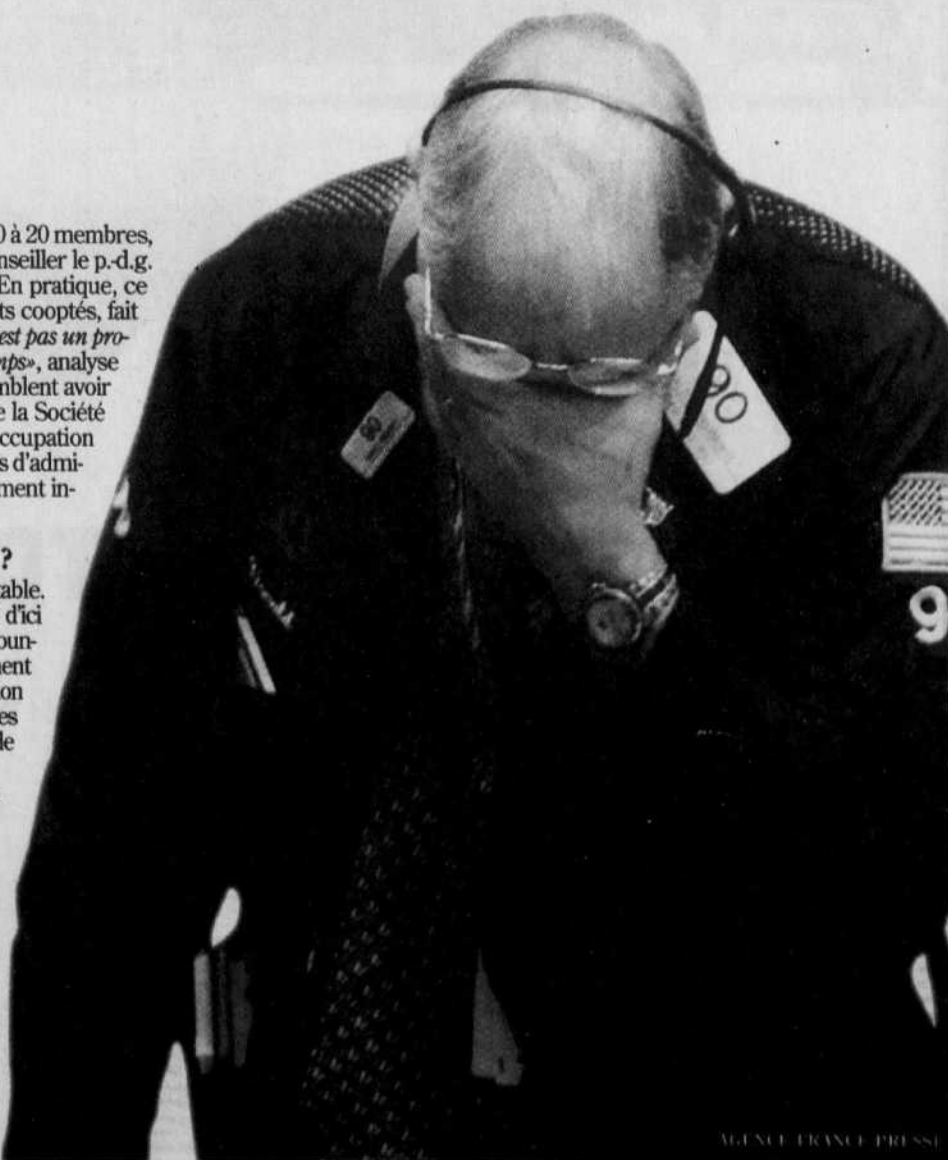
Les entreprises ne parlent pas toutes le même langage comptable. L'Europe devrait passer à l'International Accounting Standard (IAS) d'ici à 2005, les États-Unis campent sur leurs Generally Accepted Accounting Principles (GAAP). Ces différences n'entraînent pas seulement une formidable complexité de gestion: le fait de traiter une opération selon un système comptable ou un autre peut gonfler ou réduire les résultats du groupe. Ce flou a permis à la créativité des financiers de s'épanouir, au détriment de la transparence des comptes.

Pour assainir le système, auditeurs et régulateurs appellent de leurs vœux une convergence des deux normes. Frits Bolkestein, commissaire européen au marché intérieur, a déclaré, le jeudi 11 juillet, nécessaire une harmonisation d'ici à 2005. Selon un récent sondage du cabinet McKinsey, 90 % des dirigeants mondiaux votent pour une norme commune. Mais huit dirigeants européens sur dix soutiennent l'IAS tandis que huit dirigeants américains sur dix voudraient que soit choisi le GAAP.

Comment maîtriser l'effet des stock-options?

À la fin des années 1990, les revenus provenant de ces options d'achat d'actions représentaient 80 % de la rémunération

VOIR PAGE A 8: CAPITALISME



AGENCE FRANCE-PRESSE

• LES ACTUALITÉS •

À l'aube de la Journée mondiale de la jeunesse (JMJ)

Un « chemin de croix » dimanche contre les agressions sexuelles

À l'aube de la Journée mondiale de la jeunesse (JMJ), un groupe de victimes d'agressions sexuelles se prépare à manifester dimanche pour sensibiliser les jeunes à « l'hypocrisie de la hiérarchie catholique face aux abus sexuels dans des institutions gérées par des religieux ».

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

Entre 40 et 100 victimes d'agressions, principalement des orphelins de Duplessis, sont attendues dimanche matin au pied du mont Royal pour manifester à l'occasion de la célébration eucharistique, qui devrait réunir quelque 1200 JMJistes.

La manifestation, organisée par le Mouvement action justice (MAJ) et le Comité des enfants victimes d'abus sexuels et physiques (CEVA), vise à « confronter les jeunes à la réalité de l'Église québécoise, qui est aux prises avec des scandales sexuels et qui refuse de prendre ses responsabilités et de reconnaître ses torts », comme l'explique Yves Manseau, du MAJ.

Les orphelins de Duplessis entreprendront dimanche matin une sorte de « chemin de croix ». Ils porteront sur leur dos de grandes croix de bois, illustrant les

séances dont ils ont pu être victimes alors qu'ils étaient sous la responsabilité d'institutions religieuses.

« Nous inviterons aussi les jeunes chrétiens à répondre à un sondage maison sur l'Église et le sexe », annonce M. Manseau en précisant que les jeunes pourront donner leur avis sur la pertinence que « l'Église s'excuse pour les abus sexuels et répare ses torts auprès des victimes ». Le MAJ et le CEVA sonderont également les participants à la JMJ sur l'ordination des femmes et le célibat des prêtres.

« On ne va pas là pour déranger. On veut chercher l'appui des jeunes et établir un dialogue avec eux », fait valoir l'organisateur de la manifestation.

Les victimes d'agressions entendent être visibles tout au long de la journée, allant même jusqu'à accompagner les jeunes pèlerins en soirée au Stade olympique pour le Rassemblement-spectacle, en présence de M^{re} Turcotte.

Cette opération de visibilité s'inscrit, selon Yves Manseau, dans le cadre d'une campagne plus vaste de sensibilisation de l'opinion publique, québécoise mais aussi internationale.

« Ça va prendre une pression internationale pour faire bouger le gouvernement du Québec », affirme M. Manseau en précisant que le Québec est la seule province canadienne où le ministère de la Justice a refusé d'engager des poursuites criminelles dans les cas d'abus

sexuels dans les institutions gérées par les religieux. Deux plaintes privées ont cependant été autorisées contre de présumés agresseurs travaillant auparavant au Mont-Providence.

Pour ce qui est de l'Église québécoise, le militant croit que cela « prendrait presque une intervention de Rome pour qu'elle bouge ». Il allègue que « l'Église se sert de l'inertie du gouvernement sur le plan légal pour ne pas reconnaître les abus commis dans ses institutions ». L'archevêché de Montréal n'a pas souhaité commenter hier les propos de M. Manseau.

Le MAJ et le CEVA poursuivront leur travail de sensibilisation la semaine prochaine, alors qu'une dizaine d'orphelins de Duplessis s'embarqueront pour Toronto. Ils iront rejoindre des membres du SNAP-Canada (Survivors' Network of Those Abused by Priests) et d'autres organisations qui dénoncent des abus présumés commis par des membres de l'Église.

Il ne sera cependant pas question pour eux de rencontrer le pape, comme le demandait le MAJ au début du mois. Dans une missive datant du 11 juillet, le nonce apostolique Luigi Ventura (le représentant du pape au Canada) a informé le MAJ que l'horaire chargé du pape ne permettrait pas un tel entretien, en prenant soin de préciser que le Saint-Père avait déjà exprimé sa « profonde solidarité » envers les victimes et leurs familles.

L'Église de scientologie n'embauche plus

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

C'est terminé. L'Église de scientologie n'embauche plus, ou du moins, si elle le fait toujours, elle semble avoir changé de stratégie. Quinze jours après que *Le Devoir* eut révélé les techniques douteuses de recrutement de l'organisation dite religieuse par offres d'emploi qui n'en étaient de toute évidence pas, les affiches arborant un sans-équivoque « On embauche » ont désormais disparu de la devanture du siège montréalais de l'organisation, rue Papineau. Officiellement pour « permettre le nettoyage des vitrines », a indiqué hier le responsable de l'accueil.

Depuis plusieurs mois, la division montréalaise de l'Église de scientologie tentait d'attirer dans son giron de nouveaux membres par le biais de pseudo-offres d'emploi qui cachaient en fait un simple travail de bénévolat. Des bénévoles affectés aux tâches administratives, mais surtout au recrutement d'autres membres qui pouvaient espérer une indemnité annuelle de 1000 à 2000 \$, selon leurs capacités de recrutement.

Tout aussi discutable était le processus d'embauche. Car pour faire son entrée dans le temple de la « philosophie religieuse appliquée », le bénévole était contraint de remplir un questionnaire jugé abusif par la Commission d'accès à l'information mais aussi par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Et comment! Au programme: 56 questions portant sur l'identité du « demandeur d'emploi », sur sa formation professionnelle et sa connaissance de l'Église, mais aussi sur sa santé physique ou mentale, sa vie sexuelle, l'état de ses finances personnelles, son environnement familial, ses liens avec les services secrets et même ses démêlés possibles avec la justice.

EN BREF

Les Canadiens quittent l'Afghanistan

Kandahar (PC) — Le drapeau canadien qui flottait au-dessus de Kandahar depuis six mois a été abaissé une dernière fois hier au terme d'une mission qui a fait vivre aux soldats une expérience dont ils se souviendront toute leur vie. Au son de la cornemuse, le drapeau a été abaissé au coucher du soleil, juste après le dévoilement d'un inukshuk, une sculpture de pierre inuite représentant un homme et fabriqué par des Canadiens pour honorer la mémoire de quatre de leurs camarades qui ont perdu la vie en avril sous le tir américain. Vêtus de leur uniforme vert distinctif, les quelque 800 soldats assemblés devant l'aérogare sont sortis de l'aire de trafic en trois colonnes, marquant symboliquement leur retrait de la coalition antiterrorisme basée dans la région. Les membres du troisième bataillon d'infanterie légère Princess Patricia — arrivés en février — quitteront Kandahar pour Guam, où ils séjourneront une semaine avant de revenir au pays.

Les marchands du temple se frottent les mains

« C'est un gros événement pour nous »

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les pèlerins qui afflueront à Toronto pour exprimer leur spiritualité durant la Journée mondiale de la jeunesse (JMJ) vont aussi avoir des préoccupations matérielles.

La semaine de célébrations, culminant par la visite du pape Jean-Paul II, pourrait grossir d'environ 100 millions de dollars le chiffre d'affaires des commerçants torontois. Les visiteurs, par exemple, prendront des taxis et se nourriront de poisson et de pain préparés sur place.

« C'est un gros événement pour nous », signale Dan Fahey, propriétaire de Maraca, une société de Mississauga chargée par la direction de la JMJ de superviser les ventes au détail. En plus d'assurer l'approvisionnement en souvenirs, Maraca a recruté 90 marchands qui planteront leurs tentes à travers la ville, proposant bibles, chapelets et images pieuses en plus des cartes postales et des t-shirts emblématiques. « Tout le monde dans le secteur de la vente d'articles religieux va en profiter », constate M. Fahey. À la tête du site Internet praize.com, basé à Edmonton, Robbie Davidson esti-

me que « c'est devenu un marché en explosion ». Le segment catholique, habituellement conservateur, croit M. Davidson, s'est mis à évoluer et à croire ces dernières années. Cette tranche de la population, dit-il, « devient plus contemporaine car ils ont senti auparavant que le contenu traditionnel n'intéressait pas vraiment la jeune génération ».

Mais contemporain ne signifie pas que n'importe quoi d'osé se trouvera sur son site Internet. Comme d'autres marchands du secteur religieux, M. Davidson vérifie avec soin les produits associés à son entreprise. De la gamme de 10 000 articles affichés, les livres et les disques sont les plus vendus.

Praize.com propose des liens vers d'autres marchands qui offrent des chapelets à assembler ou la série de dix figurines bibliques, vendues au choix en versions à peau claire ou à peau foncée.

Ailleurs sur Internet, le chalard trouvera encore plus ludique, comme la gomme à mâcher Bible Gum avec verset sur l'emballage ou de petites menthes baptisées Testaments, emballées avec 144 extraits bibliques différents. Une gamme apparaît inépuisable, portant la marque WWJD (What Would Jesus Do? —

Que ferait Jésus?) et comprenant des peignes et des brosses à dents, des sous-vêtements ou des autocollants pour les automobiles. Une autre société propose un atomiseur d'eau bénite; décorée d'un ange doré, la chose peut s'accrocher au mur ou être amenée avec soi.

D'autres personnes à l'imagination fertile ont conçu du papier à cigarettes à thème religieux, des tapis de souris et des articles érotiques iconographiques qui hérisseraient bien des catholiques.

Le magasin officiel de la JMJ, au centre-ville de Toronto, se trouve d'ailleurs non loin de bars d'effeuilleuses et de marchands de bidules coquins. On trouve à ce magasin des livres pieux comme *How To Pray With Icons* ou *Qui est Jésus et pourquoi est-il important?*, en plus des habituels vêtements, bougies et disques laser.

Christina Parsons, porte-parole de la JMJ, note que ce sont les articles à bas prix comme les épinglettes et les cierges qui se vendent le plus jusqu'ici. Des recettes de 2,7 millions sont attendues de ce magasin et des autres, ce qui aidera à couvrir les frais, estimés à 80 millions.

LA RECETTE

TDI

VERSER 8 \$ DE DIESEL*
METTRE EN MARCHÉ
FAIRE MONTRÉAL – QUÉBEC
RÉPÉTER AU BESOIN



Golf TDI • Jetta TDI

À partir de **1,9%** pour 24 mois.
Jusqu'au 31 août 2002.

vw.com

Êtes-vous fait pour Volkswagen? 

Le moteur turbodiesel à injection directe de Volkswagen a un goût marqué pour les grandes performances.

Tellement marqué qu'il vous permet de rouler jusqu'à 1250 km* avec un seul plein.

Passez voir votre concessionnaire Volkswagen.

*Basé sur la consommation d'une voiture manuelle 5 vitesses: 4,4 L/100 km sur route et 5,6 L/100 km en ville selon le Guide de consommation de carburant de Transports Canada. Taux non applicable à la Jetta familiale. Taux de financement de 1,9% offert pour un terme jusqu'à 24 mois. Autres taux de financement offerts: 2,9% jusqu'à 36 mois, 3,9% jusqu'à 48 mois et 4,9% jusqu'à 60 mois. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Offre en vigueur jusqu'au 31 août 2002 chez les concessionnaires Volkswagen du Québec seulement. Photos à titre indicatif seulement.

50 ANS
VOLKSWAGEN
CANADA

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Christian Rioux

Pour en finir une fois de plus avec Mai 68

La France a une capacité parfois déconcertante de se rejouer périodiquement son histoire. C'est pourquoi la scène politique française ressemble souvent à un immense théâtre. Sauf qu'au lieu d'y monter Euripide, Molière et Shakespeare, au lieu de faire revivre Médée, Lorenzaccio et Godot, on y rejoue régulièrement quelques grands drames nationaux.

Le pays est dans le paysage politique international ce qu'est la Comédie française au milieu du théâtre. Un lieu qu'il faut avoir fréquenté si l'on veut connaître ses classiques. Il suffit de suivre pendant

Tous les quatre ans, une nouvelle génération descend dans la rue pour se rappeler Mai 68

quelques années la politique française pour avoir la chance de repasser dans les sentiers de 1789, de revivre la Restauration, d'avoir le sentiment de fréquenter Napoléon III ou de croiser des clones du général de Gaulle. J'ai toujours eu le sentiment que c'était pour réviser ses classiques que notre ancien premier ministre Robert Bourassa raffolait de la lecture du *Canard enchaîné*. Comme un vieux comédien se replonge dans *Hamlet* au lieu de lire le dernier roman à la mode.

Il y a deux mois à peine, n'étaient-ils pas plus d'un million dans la rue pour combattre le fascisme? Les pauvres avaient raté la guerre et le combat contre Vichy. Heureusement qu'il y avait Jean-Marie Le Pen. Personne ne croyait à son élection. La représentation était tout de même à guichet fermé.

Tous les quatre ans, une nouvelle génération descend ainsi dans la rue pour se rappeler Mai 68. Bien sûr, la jeunesse n'est plus la même, le pays non plus, mais on fait semblant de ne pas le savoir. C'est tellement plus amusant.

Soyez sûr d'ailleurs qu'après, un gouvernement rejouera le scénario de l'après-68 et qu'un sosie de Malraux prendra la tête d'une manifestation sur les Champs-Élysées pour en finir avec les idées libertaires.

C'est un peu la pièce à laquelle on assiste ces jours-ci. La fin de Mai 68 est devenue un thème récurrent dans la presse française. Le nouveau gouvernement Raffarin signerait enfin la véritable rupture avec les idées libertaires de ces années folles dont on n'aurait pas encore éradiqué tous les virus.

Retour de la loi et de l'ordre, accent mis sur la sécurité, prison pour les fuyeurs de 13 ans, levée des interdictions sur la chasse, trop de pistes cyclables à Paris, éviction des femmes aux postes de commandes, relance de l'armement nucléaire, refus d'intégrer les rares écoles qui pratiquent l'immersion en breton, sanctions contre les parents des élèves absentéistes, etc., on ne compte plus les thèmes sur lesquels l'actuel gouvernement est censé prendre sa revanche sur Mai 68.

Même le ministre d'État britannique au Foreign Office, Denis MacShane, a invité les Français à «*enter les discours de la génération soixante-huitarde, qui ne parle plus qu'à elle-même*».

Pour plusieurs, la nomination du philosophe Luc Ferry au ministère de l'Éducation a symbolisé cette rupture. Luc Ferry est en effet un intellectuel qui s'est distingué par la qualité de ses ouvrages et sa critique des idées de 68.

Lorsqu'on y regarde de plus près pourtant, on remarque que le nouveau ministre a reconduit l'essentiel des mesures prises par son prédécesseur. Véritable dandy de la politique, chouchou de la jeunesse déguisée en vedette rock, Jack Lang était censé symboliser la superficialité de 68. Il avait pourtant mis l'accent sur les matières de base et le retour aux apprentissages fondamentaux.

Surprise! Luc Ferry a amorcé son mandat en lui rendant hommage, comme à cet autre prédécesseur socialiste: Claude Allègre. Sa première conférence de presse ressemblait comme deux gouttes d'eau à celle qu'avait faite Jack Lang deux mois plus tôt.

Tellement qu'on s'est finalement demandé si le philosophe qui était en charge des programmes n'était pas aux commandes de l'éducation nationale depuis plus longtemps. On sait que l'ancien ministre Claude Allègre le consultait régulièrement, de même que Jack Lang. Preuve que les ruptures entre l'actuel gouvernement et l'ancien ne sont pas si radicales qu'on veut bien le laisser croire.

Même l'ancien ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant estime qu'au-delà des coups de publicité, comme ces descentes médiatisées dans les cités et cet acharnement contre la jeunesse (générallement maghrébine), son successeur a repris nombre de ses projets sans le dire.

Mais les acteurs mettent parfois un tel talent dans leur rôle qu'ils se prennent longtemps après pour le personnage qu'ils devaient incarner.

C'est un peu le cas du gouvernement actuel, qui s'acharne à paraître encore plus à droite qu'il ne l'est réellement. Critiquer les excès de la pensée libertaire, pourquoi pas? Mais de là à rêver de la tranquillité et paisible société d'avant les années 60...

Lorsqu'il rejoue ses classiques, le comédien doit avoir la foi. Il peut même se permettre de sombrer dans l'extrême. L'homme politique devrait, lui, essayer de s'en garder. C'était, je crois, une des leçons de Mai 68.

crioux@ledevoir.com

Christian Rioux est correspondant du Devoir à Paris.

Témoignage de l'agent-source

Toutes les têtes des Rock Machine étaient mises à prix

Quiconque abattait un «oiseau» pouvait recevoir 100 000 \$

L'interrogatoire de l'agent-source Stéphane Sirois a pris fin hier avec la narration d'un complot pour meurtre orchestré autour d'une table dans un restaurant. Les têtes de tous les Rock Machine étaient mises à prix.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Les efforts de guerre étaient récompensés à prix fort dans le camp des Hells Angels Nomads et de leur filiale des Rockers. Quiconque abattait un «oiseau», c'est-à-dire un membre en règle des Rock Machine, pouvait recevoir une prime de 100 000 \$. Pour le meurtre d'un «striker» du clan adverse: 50 000 \$. Pour celui d'un «hang around»: 25 000 \$.

C'est en dégustant les fins sushis du Katsura, un restaurant de la rue de la Montagne, que Jean-Guy Bourgoin a expliqué à l'agent-source Stéphane Sirois la bru-

talement, le 1^{er} février 2000. Les têtes des Rock Machine et de leurs sous-filles étaient vraiment mises à prix. «Si c'est deux strikers pis un membre, là ça serait 200 000 \$, merci beaucoup bonsoir, pas d'questions», dit Bourgoin, révélant du coup qu'il est possible de cumuler les primes à condition d'avoir la gâchette facile.

Sirois propose lui-même ses services pour débarrasser Bourgoin d'un individu surnommé «Le Pic», qui a osé investir son territoire de vente de drogue, sur le Plateau Mont-Royal.

Il feint de ne pas s'intéresser à «l'hostie de bonus» mais se dit prêt à tuer si cet acte irréparable pourrait lui permettre de réintégrer son ancien gang, les Rockers, sans repasser par les pénibles étapes de mises à l'épreuve que sont les statuts de «hang around» et de «striker».

«Écoute, c'est un 25 [ans], là [...], pense-y ben comme faut», le prévient Bourgoin, faisant référence à la durée d'une peine d'emprisonnement pour meurtre.

«Penses-tu j'peux faire le club sans l'faire?», rétorque Sirois. «Oui, sauf que ça t'prend plus de temps.»

Au terme de ce souper arrosé de saké, l'agent-sour-

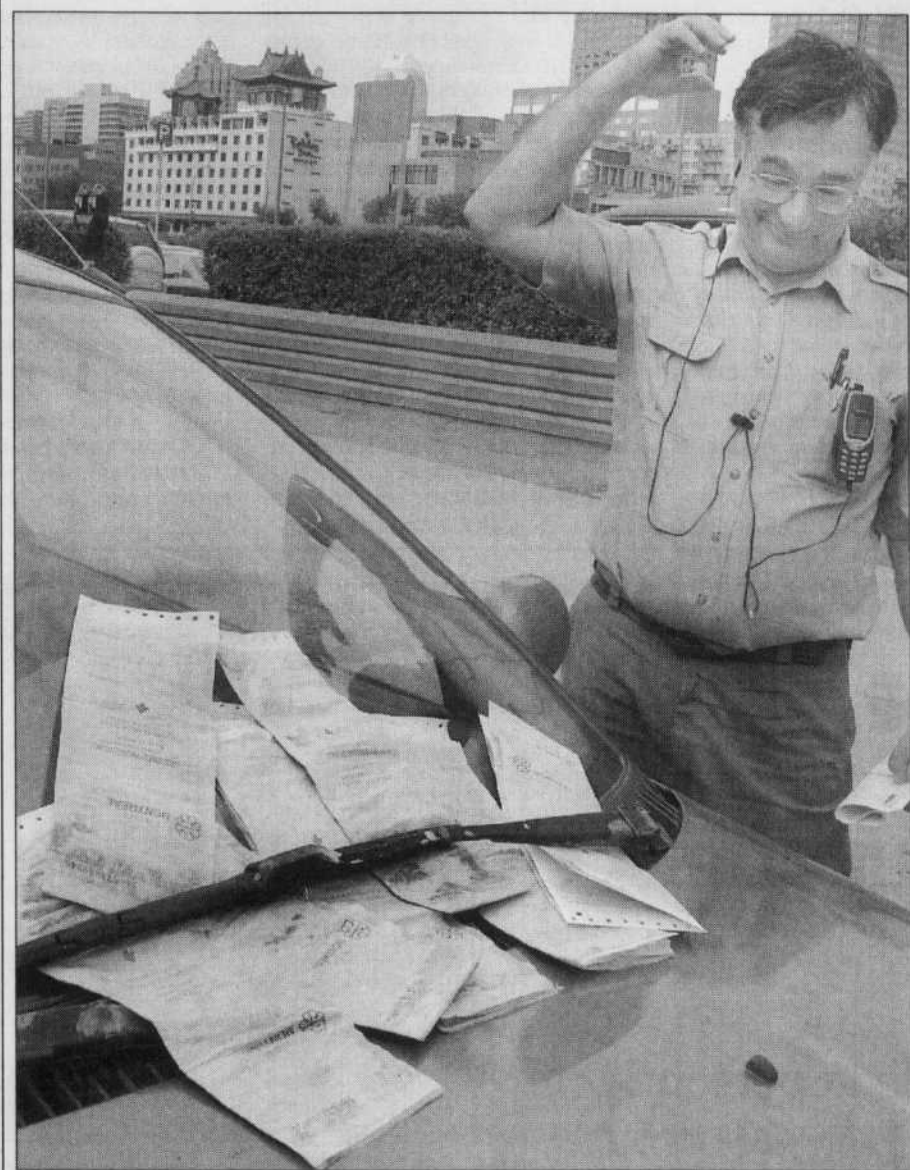
ce s'est rendu à Longueuil pour prêter main-forte à son ami. Celui-ci voulait discuter ferme avec un revendeur actif dans son secteur mais qui avait commis l'impair de s'approvisionner auprès des Italiens. Une raclette se présente comme pièce de résistance au menu. Vaut mieux donner que recevoir, se justifie Bourgoin.

Stéphane Sirois n'a plus revu Jean-Guy Bourgoin après coup. Les policiers l'ont retiré de l'enquête parce qu'ils craignaient pour sa vie. Un autre agent-source, Claude Dessertes, venait de se faire assassiner.

L'interrogatoire principal de Sirois a pris fin sur un temps fort. La dernière des conversations qu'il a enregistrées avec Jean-Guy Bourgoin constitue un exemple éloquent de complot pour meurtre.

Reste à voir comment la Couronne s'y prendra pour imputer cette machination de Bourgoin aux 17 accusés qui subissent actuellement leur procès pour complot pour le meurtre de 134 personnes, gangstérisme et trafic de drogue. Le procès reprendra lundi avec la suite du contre-interrogatoire de Sirois, qui a commencé hier en fin de journée sur des banalités.

Toute une collection!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DURA LEX, SED LEX. La loi est dure, mais c'est la loi — même pendant les vacances. Le propriétaire de cette automobile mal garée devant le palais de justice de Montréal depuis quelques jours l'a appris à ses dépens. En milieu de journée hier, le pare-brise de la voiture de Pierre Cardinal était déjà garni de neuf contraventions, toutes pour la même infraction, et l'agent de stationnement de la Ville de Montréal en avait bien d'autres en réserve...

Urgences des hôpitaux régionaux

Legault lance un appel aux médecins résidents

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre de la Santé, François Legault, se tourne vers les médecins résidents pour tenter de régler la pénurie de médecins dans les urgences de certains hôpitaux régionaux.

M. Legault a reconnu hier soir qu'une lettre d'entente entre les médecins omnipraticiens et le ministère de la Santé permettant le recours à des médecins résidents dans les salles d'urgence des hôpitaux de Shawinigan et Jonquière était presque conclue.

«Il n'y a pas énormément de solutions à un problème de pénurie de médecins, a-t-il analysé. Alors, cette lettre, qui est encore un document de travail, définit des modalités qui ouvrent la voie aux médecins résidents qui seraient disposés à donner un coup de main dans les urgences où c'est problématique.»

M. Legault a toutefois confié qu'il semblait difficile de convaincre les médecins résidents qui ont leur permis de pratique et qui se spécialisent comme urgentologues (ils seraient une trentaine dans les quatre facultés de médecine du Québec) d'aller exercer dans les hôpitaux concernés. Le ministre de la Santé n'écartera donc pas la possibilité, évoquée au début de juillet, de recourir à une loi spéciale si on ne réussit pas à assurer les services d'urgence en permanence à Shawinigan et Jonquière.

À la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), le président Stéphane Ahern a indiqué que la tâche quotidienne des médecins résidents qui se spécialisent en services d'urgence était souvent plus lourde que celle d'un médecin régulier et que cela pouvait expliquer les réticences de certains.

Trafiquants de drogue sur la paille

La police arrête 14 personnes

PRESSE CANADIENNE

Un important réseau de trafiquants de drogue œuvrant au Québec, en Ontario et au Mexique a été démantelé.

Quatorze personnes ont été arrêtées, huit autres sont recherchées. En tout, les policiers ont saisi près de neuf millions de dollars de drogues, soit de la cocaïne, de la marijuana, du hashisch et des champignons hallucinogènes. Des véhicules, des armes et de l'argent ont également été saisis.

Le réseau était composé de trois cellules indépendantes

mais reliées par quelques individus, dont Kenneth Fisher, un Montréalais détenu au Mexique.

Les trafiquants bénéficiaient de la complicité de quatre employés d'un transporteur cautionné, ce qui leur permettait de mettre la main sur la drogue avant que la cargaison des camions ne soit soumise à l'inspection des douanes.

L'une des cellules de trafiquants venait de mettre sur pied un réseau d'importation légitime de piments dont ils comptaient se servir pour importer de la cocaïne en quantité limitée mais sur une base régulière.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation	
9007-8767 Québec inc. SOUVLAKI TRIPOLIS 679, rue St-Rock Montréal (Québec) H3N 1L2 Dossier: 357-244	Permis additionnel Restaurant pour vendre sur terrasse	679, rue St-Rock Montréal (Québec) H3N 1L2	BAR SPEEDWAY 9546, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1T 1E8 Dossier: 1528-579
9109-0183 Québec inc. LE BAR IL MONDO 1265, rue Beaubien Est Montréal (Québec) H2S 1V1 Dossier: 994-152	1 Bar (suite à une cession)	1265, rue Beaubien Est Montréal (Québec) H2S 1V1	Resto bar le balcon inc. LE BALCON 6092, Côte-des-Neiges Montréal (Québec) H3S 1Z7 Dossier: 1557-479 (demande amendée)
9109-4888 Québec inc. BAR K & C 5843, avenue du Parc Montréal (Québec) H2V 4H4 Dossier: 1022-938	2 Bars dont 1 sur terrasse (suite à une cession)	5843, avenue du Parc Montréal (Québec) H2V 4H4	Eggspectation inc. EGGSPECTION RESTAURANT & BAR 201, rue Saint-Jacques Ouest Montréal (Québec) H2Y 2M6 Dossier: 1611-177
9100-5116 Québec inc. O'CAZA PUB & GRILL 1250, rue Bleury Montréal (Québec) H3B 2W4 Dossier: 1052-695	1 Bar avec spectacles sans nudité (suite à une cession)	1250, rue Bleury Montréal (Québec) H3B 2W4	Club de golf de l'île de Montréal société en commandite CLUB DE GOLF DE L'ÎLE DE MONTRÉAL 3700, rue Damien Gauthier Montréal (Québec) H1A 5S2 Dossier: 1750-165
3694402 Canada inc. BAR A CIGARE 570 GIES 2015, rue Crescent Montréal (Québec) H3G 2C1 Dossier: 1072-909	Permis additionnel 1 Bar	2015, rue Crescent Montréal (Québec) H3G 2C1	9094-9173 Québec inc. RESTAURANT L'AM-BROSIE 4020, rue St-Ambroise, local 140 & 199 Montréal (Québec) H4C 2C7 Dossier: 1880-186
9117-4573 Québec inc. SEVEN SEVENTY 770 6136, ch. de la Côte St-Luc Montréal (Québec) H3X 2G9 Dossier: 1225-812	Restaurant pour vendre	6136, ch. de la Côte St-Luc Montréal (Québec) H3X 2G9	9106-4394 Québec inc. EGGSPECTIONS 45-A, boul. Brunswick Montréal (Québec) H9B 1P7 Dossier: 1925-353
9101-1916 Québec inc. CAFÉ LA BARCA 3455, rue Jean-Talon Est Montréal (Québec) H2A 1X1 Dossier: 1421-742	1 Bar (suite à une cession)	3455, rue Jean-Talon Est Montréal (Québec) H2A 1X1	Buffet Samrat inc. BUFFET SAMRAT INC. 71, rue St-Catherine Ouest Montréal (Québec) H2X 1Z7 Dossier: 1925-890
Giovanni Iannidino pour une compagnie à être formée	1 Bar (suite à une cession)	9546, rue Sherbrooke Est Montréal	

Québec

On prépare l'avenir

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Ottawa doit payer
pour les sites contaminés,
dit Boisclair

Québec (PC) — Le ministre de l'Environnement du Québec, André Boisclair, a transmis mercredi une lettre à son homologue fédéral dans laquelle il laisse entendre qu'Ottawa devrait assumer les frais de décontamination des sites fédéraux au Québec. M. Boisclair réclame d'abord des informations plus spécifiques quant à la nature et l'ampleur de la contamination des 298 sites fédéraux au Québec identifiés par le Répertoire fédéral des sites contaminés et des décharges de déchets solides. «Cela m'apparaît d'autant plus pertinent que la contamination de plusieurs de ces sites peut nécessiter l'intervention des autorités québécoises et entraîner des coûts importants», écrit-il. D'après les documents fédéraux, il se trouverait une bonne vingtaine de sites québécois où des mesures d'assainissement sont formellement «requises». En fait, rappelant le cas de la base militaire de Valcartier où une contamination a affecté l'eau potable de la municipalité de Shannon et forcé le gouvernement québécois à dépenser 550 000 \$, M. Boisclair prévient qu'«en vertu du principe du pollueur-payeur, le gouvernement du Québec compte bien se faire rembourser les coûts qu'il a assumés». Il enjoint donc au ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, de lui faire connaître «les travaux réalisés à ce jour ainsi que les mesures qu'entend prendre le gouvernement fédéral pour réhabiliter ces sites», puisque «la contamination des terrains peut avoir un impact sur la qualité de l'eau de consommation et sur la santé publique, qui sont de compétence québécoise».

Policiers inculpés

Los Angeles (AFP) — Deux policiers blancs ont été inculpés hier en rapport avec leur interpellation plus que musclée d'un adolescent noir dans la banlieue de Los Angeles, filmée par un témoin, a-t-on appris de source judiciaire. Le policier Jeremy Morse a plaidé non coupable d'avoir abusé de son uniforme pour aggraver le jeune Donovan Jackson, tandis que son collègue Bijan Darvish a nié avoir rempli un faux procès-verbal après l'incident qui s'est déroulé le 6 juillet dernier. Les deux hommes ont été présentés hier devant le tribunal de Los Angeles et leur caution a été fixée à 25 000 \$US chacun. Une chambre d'accusation, composée de jurés populaires et siégeant à huis clos, avait inculpé les deux hommes mercredi soir, estimant qu'il existait assez d'éléments à charge contre les policiers. Les télévisions américaines ont diffusé en boucle ces derniers jours une vidéo montrant Jeremy Morse plaquer Donovan Jackson, 16 ans, menotté dans le dos, contre une voiture de police, lui écraser le visage et lui asséner un coup de poing, à une station-service d'Inglewood, une banlieue de Los Angeles. Cet incident avait immédiatement suscité des rapprochements avec l'affaire Rodney King, du nom d'un homme noir abasé en 1991 par des policiers blancs. Leur acquittement en 1992 avait provoqué les plus violentes émeutes raciales que les États-Unis aient jamais connues.

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les familles à faible revenu «n'avaient pas plus [en 1999] d'économies que celles du milieu des années 80» pour faire face à des imprévus, rapportait Statistique Canada hier.

Ces ménages n'ont pas pu améliorer leur sort durant la période 1984-99, observe l'agence fédérale, car «ni la valeur nette médiane ni la richesse financière médiane, chez les 75 % [...] de familles au bas de l'échelle, n'ont augmenté durant cette période».

La valeur nette médiane est la différence entre les avoirs et les dettes d'un ménage. La richesse financière correspond à la valeur nette moins la valeur nette relative à la maison et à l'entreprise.

Elle indique l'actif dont disposerait rapidement une famille en cas d'urgence,

sans vendre sa résidence ou son entreprise. Pour l'ensemble des autres familles, par contre, la valeur nette médiane a grimpé de 14 % alors que leur avoir financier a grossi de 40 %, de sorte que l'écart de richesse entre les gens à faible revenu et tous les autres s'est élargi pendant cette période.

La grande majorité des ménages à faible revenu n'a donc pas plus d'épargne pour les coups durs qu'ils n'en avaient en 1984, même si la grande majorité des autres ménages ont vu leur richesse augmenter de 40 % durant la même période, de sorte qu'une famille typique à faible revenu ne pouvait compter que sur 300 \$ en cas de problème financier en 1999.

En outre, certains groupes comme les nouveaux immigrants «sont devenus plus vulnérables aux difficultés financières» alors que d'autres comme les personnes

âgées seules «ont amélioré leur situation économique». Par ailleurs, Statistique Canada relève qu'un ménage sur six, en 1998, payait avec difficulté le loyer, l'hypothèque, les emprunts ou bien la note de la carte de crédit «malgré la vigueur de l'économie canadienne».

Quant au revenu familial médian en l'an 2000, il a augmenté pour une quatrième année de suite tout en restant «légèrement inférieur» à ce qu'une famille touchait dix ans plus tôt. Ce revenu a augmenté en moyenne de 2,2 %, atteignant 51 000 \$ (après correction de l'inflation) suivant une tendance à la hausse qui remonte à 1997.

En 1990, le revenu familial médian était de 51 900 \$. La médiane est le point au-dessus duquel on trouve la moitié des revenus et au-dessous duquel on retrouve l'autre moitié.

Rapport bisannuel du B'nai Brith

L'antisémitisme menace
la démocratie canadienneKARINE FORTIN
LE DEVOIR

Le meurtre d'un juif de Toronto par de jeunes skinheads, il y a quelques jours, devrait inquiéter tous les Canadiens puisque cela démontre que l'Etat n'en fait pas assez pour protéger les minorités, mettant ainsi en péril la liberté d'association et d'expression des citoyens, soutient le B'nai Brith.

En dépit des affirmations de la police, l'organisation de défense des droits des juifs considère l'assassinat de dimanche comme un crime haineux. «Le fait que l'assaillant avait l'apparence d'un skinhead et que l'attaque ait eu lieu dans un quartier abritant une forte concentration de juifs orthodoxes — facilement reconnaissables à leurs couvre-chefs et à leurs habits traditionnels — devrait suffire à définir ce meurtre comme un crime haineux, même si d'autres circonstances suggèrent qu'il y avait aussi d'autres motivations», soutient la Ligue des droits de la personne du B'nai Brith dans son rapport bisannuel sur les incidents antisémites au Canada.

Cet incident s'ajoute aux 197 actes anti-

sémites rapportés directement aux bureaux de l'organisation ou grâce à sa ligne téléphonique d'urgence depuis janvier 2002. Il s'agit la plupart du temps de harcèlement (60 %) ou de vandalisme (32,5 %). Cette année, une douzaine de gestes violents ont cependant été recensés et classés dans une catégorie à part. La majorité des incidents (123) ont eu lieu dans la région de Toronto. Avec 50 incidents rapportés, le Québec arrive cependant bon deuxième au pays.

L'an dernier, l'organisme avait recensé 121 gestes antisémites au Canada entre janvier et juin, soit 60 % de moins que cette année. La hausse de cette année inquiète le conseiller juridique national du B'nai Brith, Steven Slimovitch. Mais plus que leur nombre, c'est la gravité des gestes rapportés cette année qui préoccupe l'avocat. «Avant, on nous appelait surtout pour des actes de vandalisme ou des commentaires discriminatoires», souligne-t-il. Aujourd'hui, on parle de voies de fait, de menaces de mort et même de meurtres.

Ces affirmations sont difficiles à confirmer puisque peu d'organismes possèdent suffisamment de données sur l'antisémi-

tisme pour cerner des tendances. Ainsi, à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, on ne reçoit généralement que deux ou trois plaintes par année à ce sujet. «Cela ne signifie pas que l'antisémitisme n'existe pas pour nous. Mais peut-être que les membres de la communauté juive ne se tournent pas vers nous quand ils ont un problème», souligne Robert Sylvestre, agent d'information pour l'organisme public.

Pour le B'nai Brith, la situation est suffisamment grave pour qu'on songe à poster des gardiens à l'entrée des synagogues ou à constituer des patrouilles spéciales afin d'assurer la sécurité des lieux et des communautés les plus menacées. À cet égard, Steven Slimovitch croit que le Québec devrait s'inspirer de ce qui se fait aux États-Unis.

«Le gouvernement devrait consacrer plus d'énergie à protéger ses minorités. Ce n'est pas seulement pour les juifs. C'est pour préserver la démocratie, soutient-il. Quand les gens se sentent menacés, lorsqu'ils ne bénéficient pas d'une protection valable, leurs libertés fondamentales sont bafouées.»

Chez les jeunes femmes

L'obésité
accroît
les risques
de cancer
colorectal

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Selon une recherche menée auprès de 90 000 Canadiennes, le risque de développer un cancer colorectal est près de trois fois plus élevé chez les jeunes femmes obèses que chez celles qui présentent un poids-santé.

«Jusqu'à maintenant, les spécialistes croyaient que l'obésité était probablement un facteur de risque pour les hommes, mais ils en étaient presque venus à conclure que ce n'en était pas un pour les femmes», a déclaré au *National Post* l'auteur de l'étude, Paul Terry, professeur d'épidémiologie au Albert Einstein College of Medicine de New York.

Les études précédentes s'intéressaient à des groupes importants de femmes de tout âge, souligne M. Terry. Comme la ménopause semble réduire l'obésité, le danger de ce facteur pour les femmes plus jeunes était occulté.

Cette année, quelque 17 600 Canadiennes recevront un diagnostic de cancer colorectal.

C'est la troisième cause de décès par le cancer chez les femmes. Selon les statistiques de l'Institut national du cancer, le risque pour une femme de souffrir d'un cancer colorectal au cours de sa vie est de 6,1 %.

L'étude récente, publiée jeudi dans le journal médical britannique *Gut*, indique que le fait d'avoir un indice de masse corporelle de 30 ou plus pourrait porter ce risque à près de 19 %.

Près de 50 % de la population présente un excédent de poids et plus de 15 % est considérée comme obèse.

La recherche s'est intéressée à près de 90 000 femmes âgées de 40 à 59 ans qui avaient participé à une étude canadienne sur le dépistage du cancer du sein.

Au cours d'une période de 10 ans, 527 femmes ont reçu un diagnostic de cancer colorectal.

JUILLET 1974

VINGT-HUIT ANS DE CRIMES

1974-2002

COMMIS PAR LA TURQUIE À CHYPRE

- d'occupation militaire
- de colonisation illégale
- de violations des droits de la personne
- de pillage du patrimoine culturel

EN CE 28^e ANNIVERSAIRE DE L'INVASION TURQUE,
CHYPRE EST SUR LE POINT D'ADHÉRER
À L'UNION EUROPÉENNE

Le 20 juillet 2002 marque le 28^e anniversaire de l'invasion militaire turque à la République de Chypre, en 1974. En ce jour, il est important que la communauté internationale porte attention sur le sort de cet petit pays démocratique, occupé et divisé depuis 28 ans par l'armée turque, un membre de l'OTAN.

Le peuple de Chypre, autant les Chypriotes-Grecs que les Chypriotes-Turcs, subissent toujours les conséquences terribles de l'invasion militaire turque, de l'occupation continue et de la colonisation de plus du tiers du territoire du pays.

Par ailleurs, la Turquie, en une violation flagrante du Droit international et des Traités établissant la République de Chypre et qui garantissent son indépendance et son intégrité territoriale, déclarait en 1983 «l'indépendance unilatérale» du territoire de Chypre sous son occupation militaire. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a condamné cette déclaration illégale et exigé son retrait, rejetant ainsi une autre tentative turque de démembrement de Chypre.

Depuis 1974, les Nations Unies ont adopté plusieurs résolutions condamnant l'invasion turque et les actes d'agression contre Chypre. Ces résolutions demandent sans équivoque le retrait de toutes les forces étrangères de l'île, le retour des réfugiés à leurs foyers et le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité et de l'unité de Chypre.

En dépit de ces décisions de la communauté internationale et des accords signés par les leaders des deux communautés en 1977 et en 1979, la partie turque s'est dissociée de la solution convenue et adoptée par la communauté internationale, pour une fédération bi-zonale des deux communautés. La partie turque insiste maintenant sur une proposition de confédération de «deux états souverains» qui aurait pour effet de diviser Chypre. Cependant, la communauté internationale rejette la proposition de «deux états» et les tentatives turques de modifier le cadre de solution de l'ONU.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a établi les paramètres d'un règlement et réaffirmé sa position pour «un règlement de la question de Chypre assurant une seule citoyenneté ainsi que la sauvegarde de son indépendance et de son intégrité territoriale, comprenant deux communautés politiques égales, dans une fédération bi-zonale et excluant l'union

totale ou partielle avec d'autres pays ainsi que toute forme de partition ou de sécession».

La meilleure piste de progrès est celle d'une démarche soutenue de négociations, qui aurait comme cible la réunification de Chypre et de son peuple selon le cadre établi par l'ONU et les accords signés par les deux communautés.

Dans cette optique, le président de Chypre s'est engagé, depuis janvier dernier, à un nouveau cycle de discussions directes avec le leader de la communauté Chypriote-Turque, parrainé par les Nations Unies, dans le but d'atteindre un règlement sommaire qui mettra un terme à la division de Chypre et permettra aux deux communautés de tirer profit de l'adhésion de Chypre à l'Union Européenne.

En dépit des conséquences désastreuses de l'invasion de 1974 et de la partition forcée par l'occupation militaire turque, Chypre est sur le point d'entrer comme membre à part entière à l'Union Européenne. La solution du problème de Chypre n'est pas un préalable à l'adhésion européenne. Cependant, cette perspective prometteuse devra inciter les deux parties concernées à négocier sérieusement une solution durable qui permettra à tous les Chypriotes de profiter de l'adhésion à l'Europe.

La communauté internationale a loué l'approche constructive du président de Chypre vers cette opportunité européenne. De l'autre côté, le leader Chypriote-Turc, soutenu par Ankara, continue à saper systématiquement les démarches de l'ONU, pendant que la Turquie menace de nouveau l'intégrité de Chypre, dans l'éventualité de son adhésion à l'Union Européenne. Les menaces d'annexion des territoires occupés de Chypre constituent une nouvelle violation flagrante du Droit international et compromettent ses propres chances d'adhésion à l'Union Européenne. La communauté internationale devra s'en tenir à ses principes et faire comprendre à Ankara que toute nouvelle agression serait sanctionnée sévèrement.

L'agression continue de la Turquie contre un État européen est un outrage, un embarras pour l'OTAN et un affront au Droit international. Elle constitue un facteur dangereux d'instabilité dans la volatile Méditerranée orientale et rend difficile la coopération de l'aile sud-est de l'alliance occidentale.

L'apaisement mal avisé de la Turquie ne doit plus continuer. Ankara n'a

pas le droit d'occuper et de coloniser Chypre et devrait être forcée à retirer son armée et ses colons de l'île pour s'occuper des affaires de leur propre pays.

Le peuple de Chypre a droit à un pays libre, sans occupation étrangère, pour pouvoir profiter de l'adhésion à l'Union Européenne.

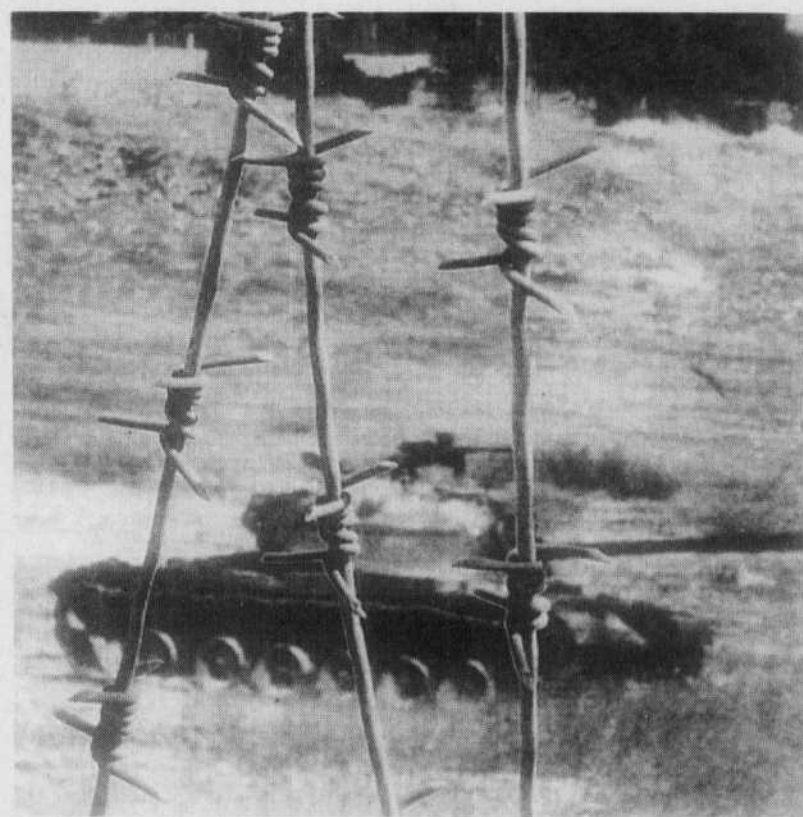
La communauté internationale doit profiter de l'opportunité d'intégration de Chypre à l'Europe et des aspirations européennes de la Turquie pour mettre un terme à l'occupation, à la division et à la tragédie humaine de Chypre.

Chypre n'est peut-être pas le point de mire où convergent les regards du monde, dont l'attention est monopolisée par la guerre au terrorisme et la tragédie du Moyen-Orient. Mais, dans un monde déchiré par la guerre, l'opportunité présentée pour une paix durable à Chypre devait être saisie avec vigueur et enthousiasme. La réunification de la République de Chypre et la solution d'un conflit international qui perdure devraient être une priorité pour la communauté mondiale. L'appel du 'Groupe des Huit', lors de leur récente rencontre au Canada, pour une intensification du processus de règlement de la question de Chypre, est un signe encourageant du désir profond pour une paix durable à Chypre.

Mais les mots encourageants doivent être traduits par des actes concrets. On ne devrait plus accepter l'arrogance de la Turquie ni les jeux diplomatiques pour cacher les vrais coupables qui ont fait échouer à plusieurs reprises les efforts de résolution du conflit chypriote.

Il faut mettre un terme à l'agression de la Turquie. La République de Chypre doit être réunifiée et ceci peut se faire à l'aide du processus de négociations de l'ONU, appuyé par le monde entier, ainsi que par l'opportunité historique offerte par la démarche d'adhésion de Chypre à l'Union Européenne.

**COMITÉ HELLÉNO-CANADIEN
DE SOLIDARITÉ AVEC CHYPRE
COMMUNAUTÉ CHYPRIOTE DE MONTRÉAL**



LE MONDE

GRÈCE

Coup de filet contre l'extrême gauche

Depuis 1975, le mystérieux «17 novembre» se distingue par des assassinats

THIERRY MASURE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Athènes — Le démantèlement d'une des organisations terroristes les plus mystérieuses, le «17 novembre», a commencé avec le transfert à la justice de trois de ses membres présumés et la garde à vue d'un quinquagénaire présenté comme un pivot de ce groupe grec.

L'organisation, dont le noyau ne compterait qu'une quinzaine de membres selon les services spécialisés, pourrait avoir des connexions avec la France. Des échanges d'information intenses sont en cours à ce sujet entre Athènes et Paris, a-t-on indiqué de bonne source.

Les militaires américains ciblés

Apparu en décembre 1975 avec l'assassinat du chef de la CIA (services de renseignements américains) à Athènes, Richard Welch, le «17 novembre», un mouvement marxisant teinté de nationalisme, a revendiqué 23 assassinats de militaires américains, de diplomates turcs et de personnalités grecques. Sans compter une cinquantaine d'attaques à la roquette

ou à la bombe. Aucun de ses membres n'avait jamais été arrêté ni formellement identifié en 27 ans jusqu'au 4 juillet dernier.

Trois hommes, qui avaient été interpellés lundi soir et mardi soir, ont été déferés jeudi devant un procureur et inculpés par un juge.

Vassilis Xiros, 30 ans, fils d'un pope, a avoué avoir participé à l'assassinat du général Saunders, attaché militaire britannique à Athènes, abattu par balles dans sa voiture le 8 juin 2000, a annoncé le chef de la police, le général Photis Nassiakos. Il a également reconnu sa participation au meurtre de l'armateur Costas Peratikos en 1997 et à l'attaque à la roquette contre la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne en 1999, qui avait fait d'importants dégâts.

Son frère Christodoulos, 44 ans, a reconnu entre autres avoir été mêlé à neuf assassinats, dont celui, le 28 juin 1988, de l'attaché militaire américain William Nordeen et d'un autre officier américain, Ronald Steward. Enfin, Dyonisos Georgiadis, 26 ans, a reconnu sa participation à des actions à

l'engin explosif et à des vols.

La neutralisation d'un premier frère Xiros, Savvas, 40 ans, grièvement blessé par l'explosion accidentelle d'une bombe qu'il transportait, le 30 juin au Pirée, avait véritablement lancé l'enquête, avec notamment la découverte de deux importantes caches d'armes et l'émission d'un mandat d'arrêt contre un autre membre présumé du «17 novembre», Dimitris Koufontinas, 44 ans, en fuite.

Pour le gouvernement, le «17 novembre» n'est pas encore anéanti. «Nous sommes sur la bonne voie, il y a du matériel et des témoignages importants, il nous faut du temps et de la méthode [pour] procéder de manière sérieuse au démantèlement du groupe», a déclaré le premier ministre Costas Simitis, cité par le porte-parole du gouvernement.

En outre, Alexandre Giotopoulos, 58 ans, né à Paris, est très probablement «un meneur» de l'organisation et «le rédacteur» des tracts de l'organisation, selon le général Nassiakos. Il est interrogé par la police à Athènes, après son inter-

pellation la veille sur l'île de Leipsi.

Alexandre Giotopoulos est le fils d'un cadre historique du trotskisme en Europe, Dimitris Giotopoulos, selon la police. Il a pour compagne une Française, ex-enseignante au lycée français d'Athènes, que la police recherche.

Revendication dans Libé

Giotopoulos a été vice-président de l'Union des étudiants grecs à Paris de 1965 à 1967, selon un vieux militant de la gauche grecque vivant alors dans la capitale française et interrogé par l'AFP. Il n'est toutefois pas connu comme un résistant actif à la dictature des colonels (1967-74).

Ce profil relance la thèse ancienne selon laquelle le «17 novembre» a des liens avec la France. De premières informations policières le présentent comme un universitaire lié à la faculté de Strasbourg n'ont pas été confirmées.

Dans l'enquête sur ce groupe, un élément a toujours intrigué les services de sécurité: la revendication du meurtre du chef de la CIA avait été publiée en 1976 par le quotidien français *Libération*, alors proche de l'extrême gauche. Le convoyeur de cette proclamation n'a jamais été identifié.



Devant l'îlot du Persil.

DESMOND BOYLAN REUTERS

Anguilles sous rocher

L'Espagne et le Maroc s'opposent sur l'immigration, le Sahara et la pêche

JOSE GARÇON
LIBÉRATION

L'Espagne aura finalement eu recours à la force pour déloger une poignée de militaires marocains installés depuis une semaine sur un îlot désertique. Ce retour à l'âge de la canonniers d'un pays européen, qui lance ses forces spéciales contre un Etat du Sud pour «rétablir le règne de la loi et le statu quo» sur un rocher au statut incertain, a brutalement transformé un bras de fer politico-diplomatique en absurde *remake* de la guerre des Malouines.

L'installation de moins d'une dizaine de militaires marocains sur ce bout de terre de 13 hectares quasiment collé à la côte méditerranéenne du Maroc justifiait-elle un tel remue-ménage? Oui, ont répondu d'emblée les Espagnols, tandis que José Maria Aznar, le chef du gouvernement, soutenu par l'opposition socialiste, tonnait: «Nous n'accepterons pas un fait accompli.» «Opération de surveillance, ni plus ni moins», ont rétorqué les Marocains. Et chacun, pour légitimer son attitude, en a référé à ce qui constitue précisément une partie du problème: le statut de l'îlot Leila-Persil, qui n'a pas été clairement spécifié lors de l'indépendance du Maroc en 1956.

Pourquoi cet accès de fièvre alors que les deux parties, au dire même des Espagnols, s'étaient entendues pour faire tomber la tension «par le dialogue et la voie diplomatique»? Pourquoi Madrid a-t-il lancé ses forces spéciales, soutenues par l'aviation et la marine, pour planter deux drapeaux sur Persil?

Contrebande

Pour Rabat, l'affaire est entendue: l'îlot situé à 157 mètres de ses côtes «constitue un point d'appui pour les trafiquants de drogue et les mafias qui organisent l'immigration clandestine». Cités par l'AFP, des bergers marocains fréquentant Leila ne démentent pas. De petites embarcations chargées de produits de contrebande font des navettes entre Ceuta et l'îlot, puis entre celui-ci et la terre marocaine. D'autres en partent, de nuit, à destination des côtes de l'Andalousie, transportant drogue et immigrants clandestins. «Si l'Espagne veut combattre le terrorisme et l'immigration illégale, elle doit soutenir l'action du Maroc dans ce sens», résumait la presse marocaine. Et d'évoquer, pour mieux justifier la mise en place du fameux «poste de surveillance», la récente découverte d'un réseau d'al-Qaïda qui «préparait des attentats contre des navires occidentaux dans le détroit de Gibraltar et des cibles marocaines».

Ce problème, dramatisé ou pas pour l'occasion, ne pouvait que se compliquer, compte tenu de l'état catastrophique des relations depuis près d'un an entre le Maroc et l'Espagne de José Maria Aznar. Certes, le contentieux est quasi historique. Rabat a toujours revendiqué la rétrocession de Ceuta et Melilla, les deux enclaves «sous occupation espagnole sur la côte nord du Maroc». Cette revendication, à laquelle l'Espagne a toujours opposé une fin de non-recevoir, a trouvé une légitimation supplémentaire dans les récentes négociations entre Londres et Madrid sur le statut de Gibraltar. Il y a quelques jours en effet, la Grande-Bretagne acceptait de partager avec l'Espagne sa souveraineté sur le célèbre rocher, alors qu'elle s'y refusait depuis près de trois cents ans...

Dans ce contexte, les Espagnols ont voulu envoyer un message clair au Maroc en lançant un assaut dérisoire contre Leila après avoir déployé une armada disproportionnée dans le détroit — cinq bateaux de guerre, des hélicoptères et des avions de reconnaissance: la carte de la région est intangible et la rétrocession de Ceuta et Melilla au Maroc n'est d'actualité ni aujourd'hui, ni demain. «Madrid a pris les devants», résume d'ailleurs un diplomate européen. Ana Palacio, le nouveau chef de la diplomatie espagnole, l'a dit plus crûment encore: «Nous espérons que le Maroc ne cherchera pas à soulever des questions clairement réglées dans la mesure où elles sont indiscutées et indiscutables.»

Le contentieux ne s'arrête pas là, même si l'affaire Leila-Persil n'a pas livré tous ses secrets. A commencer par celui de savoir pourquoi le Maroc a installé ce «poste de surveillance» à la veille du mariage du roi Mohammed VI, quitte à reléguer au second plan cet événement qu'il voulait pourtant «symbole de la modernité du nouveau règne». L'importance du litige entre Rabat et Madrid avait en fait déjà amené les deux pays au bord de la rupture. Le refus du Maroc de renouveler l'accord de pêche le liant à l'Union européenne a pesé de tout son poids dans la mesure où il concerne surtout les chalutiers espagnols. Mais c'est sans doute, le conflit du Sahara occidental qui a aggravé le différend. Rabat s'inquiète que le rapprochement de l'Espagne avec l'Algérie, son éternelle rivale, prenne aujourd'hui l'allure d'une quasi-alliance. Madrid soutient fermement le Front Polisario, qui dispute le Sahara occidental à Rabat depuis trois décennies. Cette position est perçue par le Maroc comme d'autant plus hostile que le tracé d'un nouveau gazoduc reliant l'Algérie et l'Espagne «évide» le territoire marocain.

Moussaoui plaide coupable

La juge lui demande de réfléchir encore

AGENCE FRANCE-PRESSE

Alexandria — Le Français Zaccarias Moussaoui, seul inculpé en liaison avec les attentats du 11 septembre, a affirmé hier devant le tribunal d'Alexandria (Virginie) son appartenance à al-Qaïda et plaidé coupable, mais la juge lui a accordé une semaine de réflexion.

«Je veux plaider coupable. Je sais qui l'a fait [les attentats du 11 septembre], quel groupe, et qui a participé. Cela m'aidera à sauver ma vie. Je fais serment d'allégeance à Oussama ben Laden. Je suis membre d'al-Qaïda», a déclaré le détenu, visiblement très ému, alors que la séance allait être levée.

«Cela veut dire que vous admettez ce que le gouvernement vous impute», a déclaré la juge Leonie Brikema, en lui imposant un délai d'une semaine de réflexion pour qu'il confirme son intention. «Vous avez changé d'avis si souvent dans le passé», a-t-elle ajouté en fixant dans une semaine, le jeudi 25 juillet, la prochaine audience.

Contrairement à son habitude, Moussaoui, 34 ans et qui risque la peine de mort, a bafoillé, cherchant ses mots. Au début de l'audience, il avait refusé de plaider coupable ou non coupable après la lecture des amendements à son acte d'accusation, comme le lui demandait la juge Brikema.

Comme lors de la précédente inculpation du 25 juin, la juge a été contrainte de plaider à la place du prévenu, choisissant la non-culpabilité. «Une fois encore, j'introduis en votre nom une reconnaissance de non-culpabilité», a-t-elle déclaré au détenu en lui demandant de s'asseoir. Moussaoui a alors vitupéré. «Vous me privez de toute justice!», a-t-il lancé.

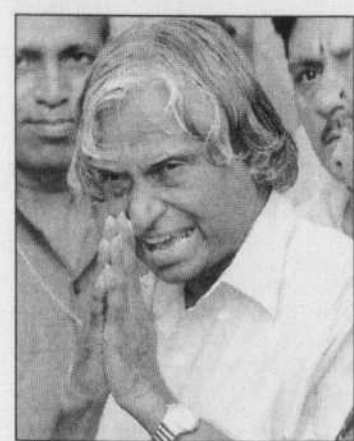
Après une discussion technique, et alors que la séance allait être levée, il s'est soudainement dressé, forçant les gardiens à bondir dans sa direction, à titre de précaution. Il a alors fait sa déclaration sur sa culpabilité et son allégeance à al-Qaïda. L'acte d'accusation amendé, si-

gnifié hier au détenu, réaffirme les charges pesant contre lui, dont les quatre premières sont passibles de la peine de mort: complot pour commettre des actes internationaux de terrorisme, des actes de piratage à bord d'un avion, pour détruire des avions et utiliser des armes de destruction massive, complot pour tuer des Américains et détruire des biens immobiliers.

Le département de la Justice avait demandé des amendements pour s'assurer que le Français sera exécuté s'il est reconnu coupable.

Le procès de Moussaoui, Français d'origine marocaine, doit commencer à la mi-octobre à Alexandria.

EN BREF



A. P. J. Abdul Kalam

Inde: un président musulman

New Delhi (Reuters) — A. P. J. Abdul Kalam, fer de lance du programme balistique indien, a été élu hier à la présidence de l'Inde, une fonction essentiellement honorifique. Son élection par les parlementaires fédéraux et les différents Etats était attendue, ce musulman de 71 ans très respecté et populaire bénéficiant du soutien de tous les partis poli-

tiques, à l'exception des communistes. Il prêterait serment mercredi pour un mandat de cinq ans. Au Pakistan, le président Pervez Musharraf a exprimé le souhait d'œuvrer à ses côtés en faveur d'un apaisement des tensions qui affectent les relations entre les deux puissances nucléaires du sous-continent.

Schröder limoge Scharping

Berlin (AFP) — Le chancelier social-démocrate allemand Gerhard Schröder, donné battu par les conservateurs dans les sondages aux législatives de septembre et sévèrement critiqué dans l'affaire Telekom, tente de reprendre le contrôle et, pour prouver son autorité, a limogé le plus contesté de ses ministres, celui de la Défense, Rudolf Scharping. Bien qu'une nouvelle fois mis en cause, cette fois dans une affaire d'honoraires versés par une société privée, celui dont les incartades défrayaient la chronique depuis plusieurs années a refusé de démissionner. Gerhard Schröder a alors décidé hier de couper lui-même cette «branche pourrie», selon l'expression d'un dirigeant SPD. Pour le rempla-

cer, Schröder a fait appel à Peter Struck, 59 ans, président du groupe parlementaire SPD, «un soldat du parti» sans grand charisme mais apprécié pour son sens de l'organisation. Rudolf Scharping, 55 ans, ancien président du SPD, est le huitième ministre remplacé par le chancelier depuis son arrivée au pouvoir en septembre 1998. Ce rebondissement intervient en pleine campagne électorale, alors que Gerhard Schröder est devancé dans tous les sondages par son rival conservateur, Edmund Stoiber.

Purge chez les juges péruviens

Lima (AFP) — Quarante et un hauts magistrats péruviens, sur un total d'une centaine, ont été suspendus de leurs fonctions pour avoir commis des irrégularités et avoir permis la politisation de la justice sous le régime de l'ex-président Alberto Fujimori (1990-2000), a annoncé le Conseil national de la magistrature (CNM) du Pérou. Parmi les 41 magistrats suspendus figure le juge Marcos Ibañez, président de la Cour nationale antiterrorisme, chargé l'an dernier du procès de l'Américaine Lori Berenson, condamnée à 20 ans de

prison pour terrorisme. Selon la presse, Ibañez fut l'artisan de la réforme judiciaire qui avait permis au gouvernement Fujimori de transformer, entre 1996 et 1998, le pouvoir judiciaire en instrument de répression et de corruption.

La route tue dix Casques bleus

Kampala (AFP) — Une soixantaine de passagers d'un bus, dont dix Casques bleus de l'Organisation des Nations unies, ont été tués hier après-midi dans l'ouest de l'Ouganda dans une collision avec un camion-citerne, a indiqué la police. Dix Casques bleus de l'ONU étaient à bord du bus, a déclaré à l'AFP le commandant du district de police de Bushenyi, Makmat Okello, citant un rapport en provenance d'un poste-frontière ougandais à la frontière de la République démocratique du Congo (RDC). Ils étaient montés à bord du bus après avoir visité le parc de la reine Elizabeth. «L'un d'entre eux était Kényan, deux étaient Indiens, et les autres Européens», a précisé M. Okello. Des Casques bleus sont cantonnés en RDC au sein d'une Mission d'observation des Nations unies au Congo (MONUC).

Jean-Paul

Aux milliers de pèlerins qui ont répondu à l'appel du Saint-Père pour la Journée Mondiale de la Jeunesse, bienvenue parmi nous et bonne route vers Toronto.

ARCHEVÊCHE
DE MONTREAL

Québec



S
O
L
D
E

GIORGIO
EMPORIO

JUSQU'À 50%

COMPLET
FAIT EN ITALIE

995\$ POUR 695\$
INCLUANT CHEMISE ET CRAVATE

1455 RUE PEEL (LES COURS MONT-ROYAL) 282-0022

É D I T O R I A L

Le Québec vieillit

Sans être surprenantes, les dernières données du recensement sur l'âge et le sexe des Canadiens confirment l'ampleur des transformations démographiques à l'œuvre au pays. La population vieillit sans que les naissances ne viennent rééquilibrer la pyramide. De toutes les provinces, c'est le Québec qui vieillit le plus rapidement. Il va sans dire que les conséquences économiques et sociales de ce phénomène sont considérables et commandent des interventions gouvernementales plus musclées que ce qui a été fait au cours des dernières années.

Non seulement le Québec est vieux — l'âge médian y est de 38,8 ans —, les jeunes de 0 à 19 ans (24 %) y sont moins nombreux que partout ailleurs au pays. Au cours de la dernière décennie, le nombre d'enfants d'âge préscolaire a diminué de 11 % au pays et de 16 % au Québec, où le taux de fécondité était déjà, il y a 20 ans, le plus bas de toutes les provinces canadiennes.

Ces changements ne sont pas propres au Canada. Outre Atlantique, l'Allemagne connaît un vieillissement de sa population encore plus marqué. L'Espagne, la France et le Royaume-Uni sont également engagés dans un processus et un questionnement similaires. Mais dans ces pays, il aura fallu 75 ans pour que le groupe des 65 ans et plus passe de 12 à 24 % de la population totale.

Le Québec, lui, n'a mis que 35 ans pour faire ce passage. Dans ce contexte, on comprend que les experts tentent d'attirer l'attention des gouvernements afin que ceux-ci se préparent aux conséquences du déferlement gris. On pense notamment aux besoins en main-d'œuvre et aux coûts des soins de santé, deux domaines névralgiques où des changements importants sont à prévoir.

Cependant, plusieurs démographes et sociologues assurent que les dernières données du recensement ne sont aucunement une catastrophe. Un d'entre eux, François Nault, constate que les sociétés vieillissantes sont des sociétés où les conditions de vie se sont améliorées au point où il est possible de vivre plus vieux. Voilà, estime-t-il, un développement plutôt positif. D'autres font valoir que les sociétés vieillissantes, le Japon par exemple, où l'âge médian est de 41 ans, peuvent être parmi les plus innovatrices. Cela est vrai.

Ce qui est indéniable également, c'est que le poids politique des citoyens âgés ira croissant. Au Québec, les jeunes de 18 à 29 ans représentaient le tiers des électeurs (33,9 %) en 1976. Ils compteront pour moins d'un électeur sur six en 2005 (16,3 %). À l'opposé, les personnes âgées de 65 ans et plus verront leur poids électoral tripler sur la même période de 50 ans, passant de 11 % en 1976 à 28,5 % en 2005. Cette influence se fera d'autant plus sentir qu'une partie des baby-boomers sera relativement à l'aise financièrement. En outre, plusieurs posséderont une bonne connaissance des rouages des organismes décisionnels. Ils auront donc en main tous les atouts pour faire connaître leurs revendications.

Mais d'ici là, il faut agir. Ici, au Québec, le gouvernement et les entreprises sont-ils sensibilisés aux ajustements auxquels ils doivent faire face compte tenu du fait que d'ici la fin 2005, 338 000 personnes prendront leur retraite? Dans la seule fonction publique, d'ici dix ans, plus de 40 % des effectifs seront partis pour cause de retraite, de démission ou de décès. Le gouvernement commence à peine à embaucher, et aucun haut fonctionnaire n'a aujourd'hui moins de 35 ans. Il faut éviter les mises à la retraite massives et assurer le transfert des connaissances aux plus jeunes.

Par ailleurs, selon les chiffres du gouvernement québécois, le coût des services de santé et des services sociaux devrait tripler au cours des 50 prochaines années pour atteindre 41 milliards, soit presque l'équivalent du budget total actuel du Québec. Le débat sur les coûts du système de soins de santé ne fait donc que commencer, et des interrogations douloureuses devront trouver réponse. Quels soins accorder aux personnes âgées, et à quel coût? Enfin, il faudrait améliorer les services de soins à domicile, voie porteuse mais encore mal exploitée. Finalement, n'oublions pas le sort inacceptable trop souvent réservé aux personnes âgées en résidence, mal soignées, voire maltraitées. Il est temps d'y voir.

Le vieillissement de la population n'est pas nécessairement un drame si les indispensables ajustements qu'il entraînera sont planifiés. Mais il ne faudra pas oublier les jeunes même lorsqu'ils seront minoritaires: une société qui n'est pas poussée par ses jeunes risque l'immobilisme. Et une société qui ne se renouvelle pas doit s'interroger sur son avenir.



Paule des Rivières

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE 31-08-2001

L E T T R E S

Le discours d'Henri Bourassa

Merci à Jean-Marc Léger pour son article intitulé «L'Amérique française ignorée» (*Le Devoir*, mercredi 10 juillet) et en particulier pour avoir si bien souligné le célèbre discours qu'avait prononcé Henri Bourassa à l'église Notre-Dame en septembre 1910.

À la mort d'Henri Bourassa, en 1952, *Le Devoir* avait publié *in extenso* cette extraordinaire page d'anthologie. Le jeune collègue que j'étais alors avait lu et relu avec émerveillement ce fabuleux discours.

Ce serait un beau cadeau à faire aux générations montantes si *Le Devoir*, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort d'Henri Bourassa, publiait de nouveau, dans son intégralité (i.e. avec les notes que le journaliste de 1910 avait ajoutées entre parenthèses pour illustrer les réactions de l'auditoire), le discours de Notre-Dame. En effet, comme le résume Jean-Marc Léger, c'est «un bref mais percutant cours d'histoire de l'Amérique».

Yves Courville
Montréal, juillet 2002

Ouvrir sept mois à Percé? Ça alors!

Le Chafaud que je me fais un plaisir autant qu'un devoir de visiter chaque fois que je retourne chez moi serait donc en difficulté (*Le Devoir*, 15 juillet). Bien sûr, il n'est pas facile de mettre sur pied et surtout de faire prospérer une musée où que ce soit, même si c'est en ville et «juste pour rire». Imaginez donc le défi quand vous êtes au bout du monde. C'est pourtant ce que Jean-Louis Le Breux s'est acharné à faire à Percé avec son Chafaud.

Que la SEPAQ veuille ramener le centre d'interprétation au centre de l'agglomération, je puis le comprendre. Le site originel fut une autre décision douteuse, prise par le même genre de monde qui a exproprié Forillon et aussi mis dehors les derniers habitants de l'île Bonaventure. C'est vous dire. Il m'apparaît utile que l'on veuille réparer l'erreur. Choisir le Chafaud comme nouvelle résidence n'est pas nécessairement stupide, mais il doit bien y avoir moyen de conserver les deux attractions. Alors, comment faire pour le musée?

Et c'est là que j'ai été pris d'un grand éclat de rire. Il semblerait que les éminences grises d'un certain ministère aient décrété qu'un musée doit être ouvert 30 semaines pour être considéré comme tel. Il faut le faire. Trente semaines à Percé. Mais c'est de sept mois dont on parle ici. Tout le monde le moins renseigné sait fort bien qu'en Gaspésie, c'est de peine et de misère qu'on étire la saison du 1^{er} juin au 30 septembre, ce qui nous donne justement les 17 semaines dont il est question dans l'article. Sept mois d'ouverture et le musée ouvrirait et fermerait ses portes au milieu d'une tempête de neige sans un chat pour le visiter durant quelque chose comme trois mois. On paierait des salaires pour rien. Et là, les mêmes savants analystes parleraient d'efficacité douteuse. Les chemins peuvent bien être croches, la morue peut bien avoir disparu et les trains n'y venir que trois fois par semaine. Avec des génies pareils, la Gaspésie n'a pas besoin d'ennemis.

Je souhaite que la SEPAQ et Jean-Louis Le Breux finissent par s'entendre. Je visite ce musée tous les ans parce que son contenu change et évolue, mais un centre d'interprétation, c'est ce qu'on appelle un *one shot deal*. Une fois qu'on l'a vu, on connaît, et si on vient du coin, on a moins besoin de se faire expliquer le mode de reproduction du fou de Bassan. Mais les deux institutions sont à conserver surtout

parce qu'elles sont différentes et ne s'adressent pas nécessairement au même public. Surtout qu'à Percé, depuis la disparition du Centre d'art de Suzanne Guité, il ne reste plus grand-chose à ce chapitre dans le village.

Jean-François Couture
Montréal, le 15 juillet 2002

Continent de l'espérance

Quelle tristesse de lire dans *Le Devoir* l'article de Jean-Paul Lefebvre, si négatif sur notre Saint-Père, le pape Jean-Paul II, qui s'apprête à aller à Toronto pour rencontrer plus de 200 000 jeunes. On l'a surnommé «le pape des jeunes» parce que ces derniers l'aiment et l'écoutent avec respect et que bon nombre acceptent son enseignement basé sur la radicalité de l'Évangile.

Ce pape est une autorité morale et religieuse respectée et admirée en de nombreux pays par des gens de toutes les confessions. Lors de son récent voyage en Bulgarie, le 25 mai, le Grand Mufti de Bulgarie, responsable religieux des musulmans, a déclaré qu'il prierait pour la santé du pape, «personnalité historique dont le monde a encore besoin». On a reconnu son rôle dans la chute du mur de Berlin et dans le règlement pacifique de conflits armés.

Ce pape a miraculeusement survécu à une tentative d'assassinat. Aujourd'hui, âgé et malade, il continue à maintenir fermement à flot la barque de l'Église qui navigue sur une mer démontée, c'est-à-dire un monde corrompu qui n'a plus grand-chose de beau à offrir à notre jeunesse...

Si le pape vient chez nous, c'est encore une fois pour porter son message de réconciliation, d'amour et de paix, au nom de Dieu. Il a qualifié le continent américain de «continent de l'espérance»: c'est ce que ce continent peut devenir s'il écoute ses paroles de sagesse.

Sylvie et Michel Raynauld
Sainte-Rose-de-Watford, juillet 2002

LIBRE OPINION

Au delà du renouvellement et du rajeunissement des partis, leur actualisation et la représentation des jeunes

SIEGFRIED MATHELET

Président du Forum jeunesse du Bloc québécois

Un débat semble bien engagé sur la scène politique québécoise: celui du renouvellement. En fait, cette volonté de renouvellement se veut tantôt un renouvellement des figures politiques, tantôt un renouvellement des options politiques. La montée de l'ADQ fut interprétée hâtivement par plusieurs comme l'expression de la jeunesse. Tant et si bien que son chef lui-même a dû corriger le tir. D'ailleurs, qui aurait cru que la jeunesse qui, un an auparavant, défilait dans les rues de Québec pour une mondialisation alternative se serait jointe à un parti dont les idées économiques participent au démantèlement de l'État?

Il semble qu'au Québec, on aime bien escamoter les débats sur la question économique. Cette fois, c'est la question générationnelle. Le phénomène est le même face au Parti québécois. Certains observateurs confondront réalisme à droite et émergence politique d'une nouvelle génération. Cependant, tant les phénomènes de la représentation des générations et de l'actualisation des options méritent notre attention.

La représentation des générations: au delà d'une image virtuelle

Cette image idéale de la jeunesse oscillant de gauche à droite tient plus de la stigmatisation médiatique en une homogénéité factice que d'une analyse sociologique objective et rigoureuse. Néanmoins, elle témoigne d'une attente légitime face à notre scène politique: que la jeunesse prenne sa place! Dans cet état de veille, on semble attendre celui qui saura le mieux exprimer la voix d'une nouvelle génération. Pourquoi penser

d'emblée qu'elle n'en aura qu'une seule, qu'elle sera à gauche ou à droite et qu'elle se traduira d'abord et avant tout par une rupture avec les générations précédentes?

Avant d'en présumer, ne serait-il pas plus approprié de donner une juste place aux jeunes, en plusieurs lieux de décision politique, afin qu'ils puissent contribuer, au côté des autres générations, aux choix de société qui guideront le Québec.

Nous devons d'abord contribuer à l'actualisation des plates-formes et des programmes des partis qui façonnent la scène québécoise. Nous devons ensuite contribuer au renouvellement de la classe politique par la représentation de toutes les générations au sein de la députée. Il est indispensable de se rappeler que l'enjeu de la représentation des générations, c'est la continuité entre le Québec d'aujourd'hui et celui de demain. Ainsi, cette représentation des jeunes mérite de se réaliser concrètement afin d'éviter que ne se creuse un fossé entre les générations d'hier et de demain.

L'actualisation des options: un besoin réel

Rappelons-le, la représentation des générations ne doit pas masquer le problème plus profond de l'actualisation des options politiques. À notre point de vue, il faut réactualiser l'option souverainiste, qui reste bien vivante chez 40 % de la population. Pour ce faire, la voix la plus prometteuse est celle qui consiste à définir dès maintenant ce que nous voulons faire de l'État québécois. Le gouvernement du Québec nous rappelle depuis plusieurs mois ses immenses besoins financiers dans divers

secteurs, des besoins qui ne peuvent que nous choquer quand on constate l'opulence d'Ottawa. Est-il besoin de le répéter, les besoins sont au Québec mais l'argent est à Ottawa. Peu lui importe que cet argent provienne en bonne part des poches des Québécois, le gouvernement Chrétien continue de se complaire dans les surplus sans égard à nos besoins.

Mais ne serait-il pas temps, justement, de mettre en priorité ces besoins? Ne serait-il pas temps de voir s'il n'y a pas une option claire à proposer aux Québécois, quelque chose qui ressemblerait à une perspective d'avenir pour la jeunesse?

Cette perspective sera de droite ou de gauche. Mais pour nous, l'enjeu auquel elle doit répondre est bel et bien celui de la préservation de la classe moyenne. Tributaire des acquis syndicaux et de la Révolution tranquille, elle est

l'œuvre des générations qui nous ont précédés. Celles-ci ont su non pas favoriser une classe au détriment d'une autre mais bien arbitrer les rapports entre riches et pauvres afin de permettre l'émergence d'une classe moyenne. Aujourd'hui, sa préservation passe, entre autres, par le soutien aux jeunes qui font face à la précarité provoquée par les mutations récentes du marché du travail, par le soutien au logement, aux jeunes familles et à la formation continue, et j'en passe. Toutes ces mesures s'articulent autour des droits sociaux, droits autour desquels se rallie une bonne partie de la jeunesse lorsque le spectre de la mondialisation est brandi. Autant d'objectifs, donc, à réaliser avec ces impôts dont nous ne disposons pas encore. Soyons ouverts aux nouvelles façons de faire mais gardons l'objectif d'assurer la meilleu-

re qualité de vie possible pour le plus grand nombre de Québécois.

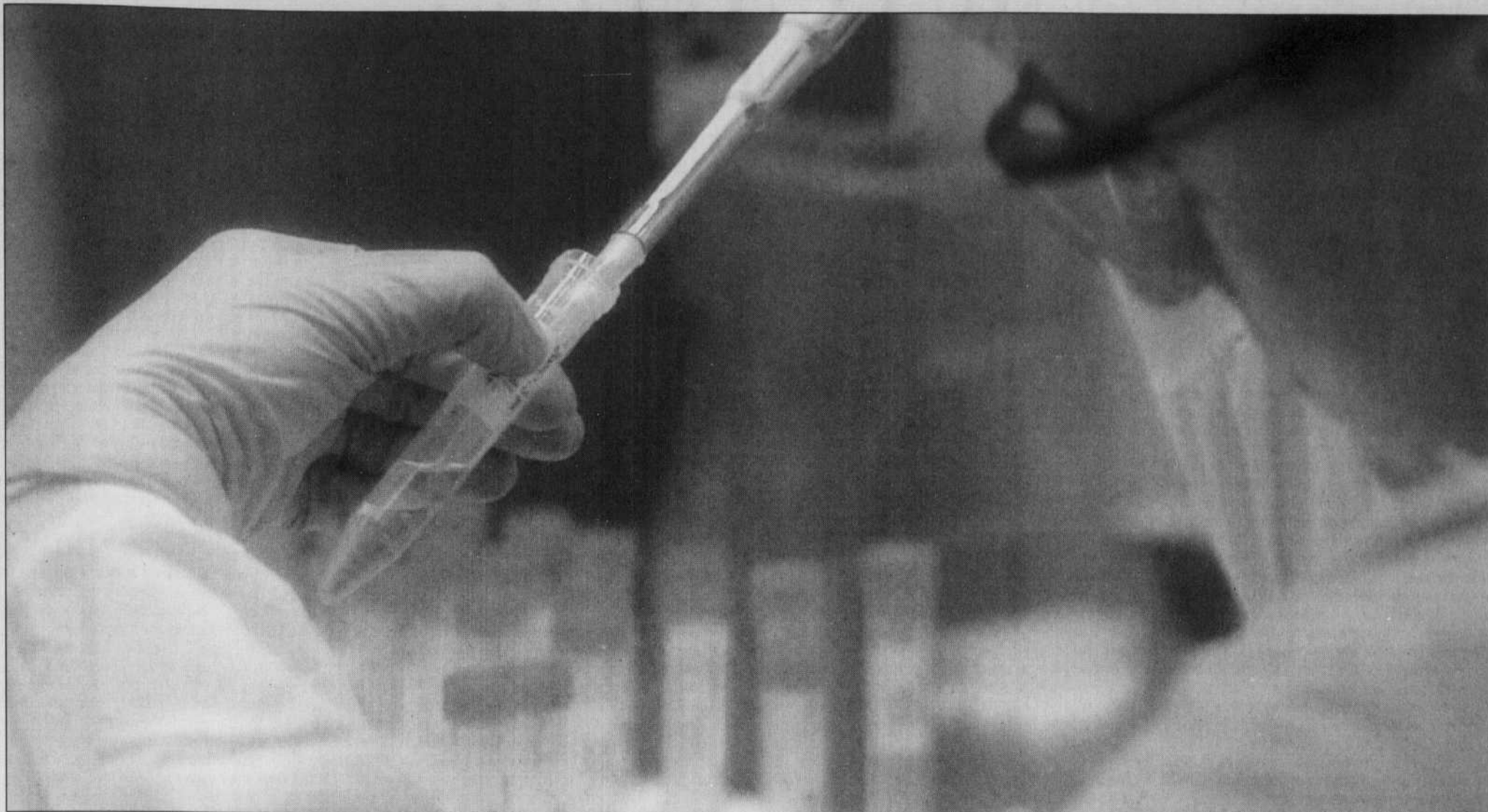
Notre option: démocratie, justice sociale et souveraineté

Les états généraux sur la citoyenneté seront une occasion de rappeler qu'une conception citoyenne est le fondement d'un véritable projet de société pour le Québec. Ce sera l'occasion d'inscrire la participation civique et les droits sociaux au centre de notre conception citoyenne, l'occasion de réaffirmer clairement que le fondement des institutions québécoises est l'établissement et le maintien de nos droits politiques et sociaux, ces derniers permettant l'exercice de nos droits politiques. D'ailleurs, le premier de ceux-ci est certainement celui de participer aux décisions qui guident l'avenir de la société québécoise en tant que collectivité. Ce droit, l'État québécois doit sans cesse le maintenir face à la montée en puissance des institutions internationales et au sacro-saint droit des investisseurs.

Faute de pouvoir actualiser l'ensemble des options politiques au nom de l'ensemble de la jeunesse, nous entendons participer à l'actualisation de l'option souverainiste et progressiste. La génération précédente nous a tant parlé d'un projet de société, peut-être est-ce à nous de le formuler? Nous pensons que l'idéal de participation civique permet de construire ce projet de société. Il permet d'envisager diverses mesures qui viendront enrichir le programme social du mouvement souverainiste. C'est en ces termes que nous comptons définir une option claire, assortie d'un modèle de développement pour le Québec et ses régions, qui, nous l'espérons, puisse donner envie à un nombre grandissant de Québécois de participer à la création d'un nouveau pays: le Québec.

IDÉES

Le Québec et la santé



GABRIEL B. TAIT NEWS/SCOM

La formation d'un pathologiste ou d'un hématalogue requiert de 10 à 12 ans.

Pour éviter les problèmes, il suffit de ne pas les diagnostiquer...

Les spécialités du diagnostic sont actuellement en crise et tout retard de décision a un impact dès aujourd'hui et handicape l'avenir

DENIS SOULIÈRES

Hématologue et oncologue au CHUM

LOUIS GABOURY

Pathologiste au CHUM

de la santé, peut-on encore tout doucement s'aligner aux discours lénifiants de nos politiciens? Qu'on se le dise, les orientations gouvernementales préconisées par un certain M. Rochon et autres grands manitous du même acabit causent maintenant, telle une bombe à retardement, des dégâts dont on a peine à mesurer l'étendue.

Le machiavélisme de leurs décisions a aussi fait en sorte que certaines spécialités médicales, souvent méconnues du public, sont carrément en voie d'extinction. Car pour les disciplines de laboratoire clinique (pathologie, hématologie, banque de sang), c'est la catastrophe. Non seulement ces spécialistes sont de moins en moins nombreux, les ressources paramédicales (techniciens, équipement spécialisé, etc.) mises à leur disposition pour l'élaboration d'un diagnostic sont systématiquement coupées, taillées en pièces, bulldozées au profit des autres «grands dossiers» du réseau de la santé. Aurait-on oublié qu'avant de traiter un malade, il faut établir le bon diagnostic?

Or, pour guider adéquatement la conduite médicale, le diagnostic tissulaire, cellulaire et moléculaire doit être rigoureux, objectif et précis. Un constat s'impose: très bientôt, faute de ressources et de planification, le Québec n'aura plus la cote en ce qui a trait à l'établissement des diagnostics.

Certes, il est plus facile de gommer le problème que de tenter de trouver une solution. La situation est particulièrement criante dans les prétendus «grands centres universitaires». Ces termes s'inscrivent à dessein entre guillemets tant il est vrai que cet

épithète perd de sa pertinence. «Universitaire» signifie ceci: être capable d'enseigner, de développer de nouvelles méthodes d'investigation, de faire de la recherche appliquée et de valider de nouvelles approches scientifiques. Pendant qu'on parle des CHU de demain, les CHU d'aujourd'hui ne peuvent même plus assurer adéquatement des services de base en matière de diagnostics.

Secteurs d'excellence

En termes clairs, il est essentiel de maintenir dans les CHU de solides secteurs d'excellence, des équipes adéquatement constituées et suffisamment pourvues avant de songer à ouvrir de nouveaux postes dans toutes les régions du Québec. Bien sûr, c'est une idée qui déplaît fabuleusement à tout politicien faisant campagne en dehors des centres urbains, mais c'est une nécessité pour toute discipline médicale aux prises avec de très graves pénuries d'effectifs médicaux spécialisés. Ces mêmes politiciens auraient mieux fait de justifier de telles actions centralisatrices plutôt que d'annoncer des réformes de financement ou d'organisation dont ils n'ont même pas mesuré les impacts.

Il faut, surtout dans le domaine du diagnostic: ■ établir des réseaux de référence couvrant l'ensemble du territoire québécois, capables d'assurer un diagnostic précis pour chaque cas si nécessaire; ■ préparer la relève et permettre la formation de nouveaux spécialistes de laboratoire en tenant compte des besoins les plus urgents des disciplines diagnostiques.

Ce dossier peut sembler complexe pour plusieurs mais il doit faire l'objet d'actions concertées. Les cliniciens aux prises au jour le jour avec les problèmes de santé des patients comprennent bien un fait: pas d'accès à un diagnostic, pas de traitement! Les règles et les lois de saupoudrage de spécialistes un peu partout au Québec dans des domaines en grave pénurie, voire en perte, ne règlent rien à l'affaire. Bien au contraire, elles aggravent la situation en diluant cette expertise déjà très rare.

La société québécoise a le choix de composer avec les développements actuels de la science médicale ou d'annoncer à la population que l'expertise médicale dépasse tout simplement sa capacité de payer. Que cette décision soit claire et non, encore une fois, noyée dans des comités de travail des régions régionales! Les spécialités du diagnostic sont actuellement en crise et tout retard de décision a un impact dès aujourd'hui et handicape l'avenir. La formation d'un pathologiste ou d'un hématalogue requiert de 10 à 12 ans.

Pendant que le réseau de la santé s'enorgueillit en posant de multiples diagnostics sur ses capacités administratives et son financement (rapport Rochon, rapport Clair, rapport Bédard, commission Romanow, etc.), les patients et les simples cliniciens qui jonglent avec des vies humaines plutôt qu'avec des chiffres se trouvent de plus en plus plongés dans l'inconnu et l'attente... Les politiciens et les administrateurs vivent déjà mal avec des diagnostics qui critiquent leurs choix. Imaginez un patient qui ne recevrait pas à temps le diagnostic d'un mal incurable...

Lettre ouverte à Sylvain Lafrance, vice-président de la radio française à la SRC

Pour un débat ouvert sur la culture à la radio

GILLES TREMBLAY

Compositeur, professeur retraité d'analyse musicale et de composition au Conservatoire de Montréal, membre de l'Ordre du Québec chevalier de l'Ordre des arts et des lettres (République française), Prix du Québec Denise-Pelletier (arts d'interprétation)

L'article de Jean Larose, professeur à l'Université de Montréal, paru dans *Le Devoir* des samedi 22 et dimanche 23 juin, m'a laissé paniqué. Il était intitulé «L'ignorance dirigeante - La réforme Lafrance-Rabinovitch et la fin de la radio culturelle québécoise».

Quelques jours plus tard, le 27 juin, une réponse de Sylvain Lafrance affirmait que le texte de Jean Larose était truffé d'erreurs et que les citations qu'il rapportait de la haute direction étaient fausses. J'ai donc fait ma petite enquête et on m'a assuré que toutes les phrases citées ont réellement

été dites. En tout état de cause, j'aimerais beaucoup, pour le bénéfice de tous, que M. Lafrance explique de façon claire le sens de sa sibylline déclaration:

«Nous ne voulons plus d'émissions culturelles à la chaîne culturelle mais des émissions d'informations culturelles.»

Est-ce à dire que dans l'esprit de M. Lafrance, il faille exclure tout débat de fond sur les grandes questions de l'heure, comme celui de haut niveau que Jean Larose donne en exemple sur la question nationale entre Fernand Dumont et Charles Taylor, ou sur tout autre sujet concernant l'esprit, la pensée, l'identité et le sens?

Il y a eu une époque qui fut un âge d'or à Radio-Canada. Je pense aux émissions réalisées par l'un de nos meilleurs écrivains, poètes et essayistes, Fernand Ouellette: *Les Pôles de l'esprit*, *Entretiens*, *Documents*, où on a pu entendre entre autres Chagall, René Char, Pierre-Jean Jouve, Viera da Silva, *Paroles de poètes* (avec Henri Pichette), série pour laquelle j'ai eu le plaisir de réaliser la musique; et *Orphée noir*,

consacrée aux poètes africains ou antillais, comme Léopold Senghor et Aimé Césaire; sans parler des autres écrivains-réalistes comme Gilles Archambault et André Major. Toutes ces émissions avaient été suscitées par un autre écrivain, Jean-Guy Pilon, directeur des programmes. Sans être exhaustif, plusieurs autres noms s'associent à ce courant, comme Gilbert Picard et Gilles Derome.

En musique, je pense en particulier aux interviews mémorables de Maryvonne Kendergi avec Stravinski, Varèse, Messiaen, Frank Martin, Poulenc, Boulez, Stockhausen, Kagel, Cage, ainsi qu'avec tous les créateurs importants d'ici. Serge Garant et moi-même avons animé *Festivals* (réalisée par Michel Garneau) pendant longtemps. Plus récemment, Michel Gonneville, Serge Provost, Jean Lesage et Catherine Perrin ont apporté de nouvelles et fécondes perspectives. À la

télévision, on n'avait pas non plus peur de la culture avec la merveilleuse équipe de Pierre Mercure, Gabriel Charpentier, Jean-Yves Landry et François Bernier. Il y eut des émissions qui firent l'admiration des producteurs étrangers dans le domaine de l'opéra et de la danse (*L'Enfant et les sortilèges* de Ravel, *Les Noces* de Stravinski, *Toi-je* de Murray Schaffer) et de la musique du XX^e siècle. Boulez vint diriger *Le Sacre du printemps* et ses deux premières *Improvisations* sur *Mallarmé*.

Depuis les années 80, on assiste à une réduction progressive à peu de chagrin en ce qui a trait à la création. Voici un exemple. Il y a plus d'un an, une œuvre majeure d'un des compositeurs québécois les plus connus ici et à l'étranger, œuvre commandée par Radio-France, était créée à Paris par l'Orchestre national de France. M. Lafrance avait été informé

Le public a le droit de connaître tout art existant: il n'y a ni beauté ni réflexion réservées

de la chose plusieurs mois avant l'événement. Or la SRC n'a fait aucunement état de cette création. Nulle interview, nulle information. Je sais que vous avez reçu un enregistrement; pourtant, plus d'un an après, cette œuvre n'a pas encore été diffusée à Radio-Canada. Pourquoi? M. Lafrance le constatera, même l'information culturelle n'a pas eu lieu: «ignorance dirigeante» ou silence délibéré?

Ce fait particulier illustre assez bien une attitude où la chape du silence imposé est conjuguée avec «le confort et l'indifférence». Mais le plus troublant, c'est qu'une politique et des décisions sont adoptées prétendument dans l'intérêt du public, en catimini, donc en méprisant ce même public, comme si ces décideurs savaient ce qui est bon pour le public à la place de celui-ci. Et c'est cela qui est une imposture, comme le dit si bien Jean Larose.

En effet, le public a le droit de connaître tout art existant: il n'y a ni beauté ni réflexion réservées. C'est le public qui, avec le temps, doit faire son choix, pas le goût

des décideurs en place. L'art, comme la vérité et toute lampe qui éclaire, ne doit pas être mis sous le boisseau ni caché. Oui, la communication et la réflexion sont une question d'éthique qui ne doit pas dépendre du seul critère de la cote d'écoute.

En conclusion, je me solidarise totalement avec les personnes à qui M. Lafrance a décidé de retirer les émissions à la chaîne culturelle, entre autres Jean Larose, Georges Leroux (en effet, «comment en sommes-nous arrivés là?»); cette question-guide de l'émission *Passages* s'applique très bien aujourd'hui! Stéphane Lépine (*Paysages littéraires*), Marie-Andrée Lamontagne (*Regards croisés*), Johanne Laurendeau (*Rayon musique*), Jean-Pierre Denis et Myra Cree.

Et j'invite toutes les personnes ébranlées par ces décisions à prendre la parole, et je demande à tous les décideurs de surseoir et de réviser leurs options à la lumière d'un débat ouvert.

En ce qui me concerne, me tairait serait devenir complice.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsables des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); À l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Monpéit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; À l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufour (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurburt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétariat). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe-administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CONVENTION

SUITE DE LA PAGE 1

chaque État de protéger et financer sa culture et qui exclurait la culture des accords commerciaux internationaux.

Le Canada préside le groupe de travail sur la diversité culturelle et la mondialisation au sein du Réseau international qui regroupe une cinquantaine de pays. Mme Copps est en Europe depuis quelques jours, notamment pour y discuter de la convention sur la diversité avec son homologue français. La France est une alliée fidèle du Canada dans ce dossier — et vice versa.

D'autres pays européens s'intéressent mollement à la question. «*La France s'engage à convaincre ses partenaires au sein de l'Europe, surtout l'Allemagne*», dit Mme Copps. «*Nous allons travailler du côté de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine*», Mme Copps a rencontré des représentants chinois le mois dernier.

Elle perçoit même une ouverture du côté de Washington pour la négociation de nouveaux accords internationaux sur la diversité culturelle. Ce changement d'attitude découlerait des innombrables mauvais coups subis par les droits d'auteur du pays qui exporte le plus de productions culturelles dans le monde.

«*La politique américaine sur les droits d'auteur a beaucoup évolué*», indique Sheila Copps. «*Quand j'ai fait adopter une loi sur le droit d'auteur en 1995, les États-Unis ont menacé de me traîner devant les tribunaux internationaux. Maintenant, ils réclament une protection semblable, à l'échelle internationale, parce que les films et les disques américains sont pillés*».

Ironiquement, les États-Unis, qui ont tout à la fois le plus à gagner et à perdre des tractations en cours, ne peuvent étre admis comme membre du Réseau, tout simplement parce que le plus puissant pays du monde ne possède pas de ministre (ou de secrétaire) de la Culture.

Avec ou sans les Américains, le processus d'adoption et de reconnaissance internationale de l'instrument sur la diversité devrait prendre des années. La Convention Unidroit sur le transfert international des biens culturels a été négociée pendant une décennie, adoptée à Rome en 1995 et signée par une trentaine de pays depuis.

«*Susciter un consensus international sur les objectifs et les principes est une première étape importante dans la création d'un instrument international*», précisent les documents officiels de ce groupe de travail. «*Nous espérons qu'en octobre nous aurons au moins une dizaine de pays qui s'uniront pour lancer cet instrument*», dit Mme Copps.

Par contre, les discussions se poursuivent autour de l'organisation qui sera finalement chargée de faire signer et respecter la charte pour la diversité culturelle, ou ce qui en tiendra lieu. «*L'instrument pourrait être chapeauté par l'UNESCO ou par un organisme à part entière*», dit la ministre.

À Paris, la ministre a également participé à une réunion de travail avec le Comité de vigilance sur l'exception culturelle, qui regroupe des organismes français non gouvernementaux, l'équivalent de la Coalition canadienne sur la diversité culturelle. Des représentants d'une dizaine d'organismes semblables tenteront de former une coalition, en décembre. «*On travaille sur le bord du gouvernement et sur le bord des ONG culturelles*», résume la ministre.

Fosse commune

Kiev (AP) — Les restes de 190 personnes ont été découverts dans un monastère de l'ouest de l'Ukraine, occupé par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale et par les services secrets soviétiques après la guerre, ont annoncé les enquêteurs hier. Ce charnier, où se trouvaient les restes de 70 enfants, dont certains n'ont même pas un an, a été mis au jour par des moines qui restauraient ce monastère grec-orthodoxe à Zhovkva.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

UNION

«*C'est un droit que nous voulions et nous l'avons acquis; libre à nous de l'exercer ou non, comme le font les hétérosexuels.*»

SUITE DE LA PAGE 1

les a vite récupérées auprès d'un proche.

«*Nous sommes réunis ici pour prendre part à l'écriture d'une page d'histoire au Québec*», a déclaré solennellement M^e Sherley Morin, greffière adjointe à la Cour supérieure, qui a présidé la cérémonie. En quelques mots, elle a rappelé la rencontre des deux hommes survenue 29 ans auparavant, un soir de violente tempête de neige.

«*Oh mon Dieu que j'ai les jambes molles!*», a lancé Roger Thibault. Après s'être promis respect, fidélité, secours et assistance, les deux hommes ont échangé les alliances et se sont embrassés comme le veut la tradition sous les nombreux objectifs de caméras et d'appareils photos.

Les deux résidents de Pointe-Claire avaient annoncé en février dernier leur intention d'être les premiers à s'unir civilement au Québec, désirant par ce geste transmettre un message d'espoir aux jeunes et leur signifier qu'ils avaient «*le droit de s'épanouir et de vivre des relations amoureuses durables*». Mais c'est le gouvernement qui les a d'abord incités à briser la glace, compte tenu de leur notoriété acquise à la suite de leurs démêlés avec deux voisins.

Adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en juin dernier, la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation accorde aux conjoints homosexuels les mêmes droits que les couples hétérosexuels mariés, notamment celui d'adopter des enfants. Même s'ils pouvaient le faire, Roger Thibault et Theo Wouters n'ont pas l'intention de se prévaloir de ce droit: «*Theo a 60 ans et j'ai 56 ans. Je n'oserais pas faire ça, mais pour les jeunes couples, c'est extraordinaire*».

Avec l'union civile, les homosexuels disposent aussi des protections touchant le patrimoine familial, la résidence familiale, la succession et le régime d'assurance-vie. La loi reconnaît de plus qu'un enfant peut avoir deux pères ou deux mères et précise les règles de filiation des conjoints sur l'acte de naissance.

ce de l'enfant. Ces dispositions donnent à la loi son caractère unique dans le monde, explique Jean-Pierre Le Clerc, qui milite au sein de la Coalition pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe. «*Une loi aussi complète, il n'y en a pas d'autres sur la planète*», dit-il.

Malgré son enthousiasme, M. Le Clerc n'a pas encore décidé s'il suivra les traces du couple de Pointe-Claire en s'unissant civilement avec celui qui partage sa vie depuis 31 ans. «*C'est un droit que nous voulions et nous l'avons acquis; libre à nous de l'exercer ou non, comme le font les hétérosexuels*».

Si les homosexuels québécois peuvent se prévaloir de l'union civile, ils ne peuvent pas pour autant se marier, car le mariage est de compétence fédérale, tout comme le divorce. Plusieurs couples au Canada ont réclamé ce droit en faisant appel aux tribunaux, comme les Montréalais Michael Hendricks et René LeBoeuf, qui se sont adressés à la Cour supérieure. La décision de la juge devrait d'ailleurs être rendue en septembre prochain.

D'autres tribunaux au pays se sont déjà prononcés sur la question. La semaine dernière, trois juges ontariens ont statué que l'interdiction du droit au mariage pour les gais était inconstitutionnelle et allait à l'encontre de la Charte des droits et libertés. Quelques mois auparavant, la Cour supérieure de la Colombie-Britannique avait pour sa part estimé que, malgré la violation de la Charte des droits, les motifs de l'interdit étaient raisonnables pour des raisons morales.

Même s'il persiste à réclamer le droit de se marier civilement, Michael Hendricks a bien l'intention de profiter de l'union civile, compte tenu de la protection et des droits qu'elle accorde aux conjoints de même sexe. «*Mais ça n'a pas le même poids qu'un mariage ni le même statut d'égalité*», explique-t-il. Et l'union civile est de compétence provinciale et ne voyage pas. Elle est valide de Hull à Restigouche, mais elle n'est pas reconnue par les autres provinces et on ne sait même pas si le fédéral va la reconnaître.»

CAPITALISME

SUITE DE LA PAGE 1

des patrons américains. Ces sommes colossales ont entraîné plusieurs perversions: certains dirigeants ont cherché à faire monter leur titre à court terme au détriment de la stratégie de l'entreprise. De plus, ces stock-options, rémunérations déguisées, ne sont pas comptabilisées dans les dépenses des sociétés. Les décideurs de la norme IAS ont annoncé qu'ils envisageaient d'obliger l'intégration des stock-options dans les comptes. Le sujet divise aux États-Unis. George W. Bush et son administration y sont opposés mais de grands groupes comme Coca-Cola ont décidé de le faire.

Doit-on encore écouter les analystes?

La profession d'analyste financier est tombée de son piédestal. Quelques semaines seulement avant la faillite d'Enron, certains analystes conseillaient encore l'achat d'actions du courtier en énergie. On reproche désormais à la profession son manque de distance vis-à-vis des directions financières des entreprises. Plus grave, certains, employés par des banques d'affaires, sont au centre d'un véritable conflit d'intérêts: ils n'oseraient pas émettre un avis négatif sur des entreprises clientes de la banque qui les emploie. Une dizaine de professionnels et plusieurs banques font actuellement l'objet d'enquêtes du gendarme des marchés américain, la Securities and Exchange Commission (SEC), et de la justice de l'État de New York. Merrill Lynch a été condamné à payer une amende de 100 millions de dollars et à assainir la rémunération de ses analystes qui étaient intéressés aux activités de banque d'affaires. En France, la profession a renforcé son code de déontologie début 2002.

La Bourse favorise-t-elle trop le court terme?

Le temps de l'entreprise est-il compatible avec le temps de la Bourse? Certains dirigeants en doutent et dénoncent la trop forte pression boursière, sans rapport avec les perspectives de croissance de marchés matures. Tout le monde admet désormais que le fameux ratio de rentabilité sur fonds propres de 15 % n'est plus tenable. «*Par contre, ironise le p.-d.g. des AGF, cette idée n'a pas été intégrée, dans les faits, par tous les investisseurs*».

Peut-on faire confiance aux cabinets d'audit?

La disparition, sous le coup de sa condamnation dans l'affaire Enron, du cabinet Andersen a fait l'effet d'une bombe dans le monde feutré des auditeurs. Depuis, les mauvaises nouvelles pleuvent. La dernière date du 10 juillet. Weiss Rating, l'agence de contrôle des investissements pour les fonds de retraite américains, a annoncé que 94 % des sociétés américaines ont été «*labélisées*» par les auditeurs comme étant en bonne santé. Mais ce label est-il encore crédible? Selon cette même agence, sur 100 sociétés en faillite depuis six mois, 42 avaient obtenu ce label fin 2001 et 22 ont montré ensuite des comptabilités inexacts.

Les scandales financiers se succèdent

- **Enron**: la faillite, en décembre 2001, du courtier en énergie a mis au jour la dissimulation d'une dette de 22 milliards de dollars.
- **Tyco**: le conglomérat a révélé en février avoir dépensé huit milliards de dollars dans l'acquisition de 700 sociétés sans que cela apparaisse dans ses comptes.
- **WorldCom**: le géant des télécommunications a révélé fin juin qu'il avait répertorié certaines charges courantes comme dépenses d'investissement, en 2001 et au premier trimestre 2002, pour un montant évalué à 3,8 milliards de dollars.
- **Xerox**: le groupe d'imagerie a avoué fin juin avoir «gonflé» ses résultats avant impôt de 1,4 milliard de

dollars pour la période allant de 1997 à 2001.

■ **Adelphia**: le câblo-opérateur américain, en difficulté, a reconnu en mars avoir accordé des prêts de 2,3 milliards de dollars à son principal actionnaire.

Par ailleurs, des enquêtes ont été ouvertes aux États-Unis sur d'éventuelles manipulations comptables chez deux groupes de télécommunications en difficulté, Global Crossing et Qwest, ainsi que sur deux groupes pharmaceutiques, Merck et BMS, qui auraient «gonflé» leur chiffre d'affaires. En France, la Commission des opérations de Bourse a ouvert le 9 juillet une enquête sur «*l'information financière*» du groupe de médias Vivendi Universal.

TSAHAL

SUITE DE LA PAGE 1

par rapport à l'année précédente, soulignait hier le quotidien *Yédiot Aharonot*. Mercredi, deux nouveaux suspects ont été arrêtés, dont un colon d'Adora et un officier du cadre de réserve du grade de commandant, ont rapporté hier les journaux israéliens.

L'officier de réserve a été arrêté à la veille d'un départ en Europe, où il devait participer à la protection d'une mission diplomatique israélienne. Selon certains journaux, il aurait été employé par le ministère des Affaires étrangères, mais ce département a catégoriquement démenti dans un communiqué qu'un de ses fonctionnaires ou employés est impliqué dans l'affaire.

Trois des suspects arrêtés dans le premier coup de filet ont reconnu avoir vendu environ 60 000 balles de calibre 5,56 mm et 3000 balles de 9 mm, selon le *Yédiot Aharonot*. Les balles de calibre 5,56 mm sont utilisées indifféremment pour les fusils d'assaut Kalachnikov et les fusils d'assaut M-16. Celles de calibre 9 mm sont utilisées pour les mitraillettes Uzi ou des pistolets de ce calibre.

En plus de la contrebande de munitions, les deux frères de la colonie de Telem sont également soupçonnés d'avoir fait passer, moyennant finances, des camions palestiniens de Cisjordanie en Israël, au barage militaire de Tarkoumiyeh, proche de Hébron, en se mettant au volant, en uniforme, selon les journaux.

«*Seule la partie émergée de l'iceberg a jusqu'ici été découverte dans cette affaire*», écrivait le *Yédiot Aharonot*, citant des sources proches de l'enquête, alors que le *Haaretz* (indépendant) évoquait de nouvelles arrestations imminentes au sein de T'sahal.

Prudente, l'armée israélienne n'a jusqu'ici diffusé qu'un bref communiqué laconique. «*Plusieurs militaires impliqués dans une affaire de vente de munitions ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête de la police et de la police militaire. Si les soupçons pesant contre eux s'avèrent fondés, il s'agirait d'une affaire très grave*», souligne le communiqué daté de mercredi.

«*C'est une affaire si grave que, dans notre cœur, nous avons du mal à imaginer qu'elle ait pu avoir lieu*», a déclaré mercredi le juge Raffi Strauss, du tribunal de district de Jérusalem, devant lequel a comparu l'un des suspects pour la prolongation de sa garde à vue, a rapporté le *Yédiot Aharonot*.

L'un des responsables de l'enquête en cours, cité par le journal, a parlé pour sa part d'une affaire équivalente à un «*acte de trahison*».

Bulles boursières et escroqueries jalonent l'histoire de la finance

ÉRIC LESER
LE MONDE

New York — L'histoire des bulles, de leur effondrement, des faillites et des scandales est aussi ancienne que celle du capitalisme financier. La propension à escroquer et à être escroqué évolue de concert avec la propension à spéculer.

«*Les crises sont intimement liées aux transactions qui poussent jusqu'à leurs limites — aussi floues soient-elles — la loi et la morale*», écrit le professeur Charles Kindleberger, du Massachusetts Institute of Technology, dans son livre sorti en 1978 et intitulé *Manias, Panics & Crashes (Histoire mondiale de la spéculation financière)*.

Le professeur Kindleberger consacre un chapitre aux «*escroqueries en tout genre*»: «*Actionnaires victimes de leurs administrateurs, investisseurs floués par leurs conseillers financiers, courtiers, banquiers, employés escroquant leur entreprise. Lors d'un boom, les fortunes se font, les gens deviennent avides de gains et les escrocs entrent en scène pour profiter de cette avidité. Plus tard, le krach, la panique, le sauve-qui-peut général qui les accompagne, sont autant d'incitations à tricher, dans le seul but de se sauver soi-même*». Le comportement des dirigeants d'Enron, de WorldCom, de Tyco, d'Adelphia correspond assez bien à ces définitions.

À chaque fois, les bulles semblent différentes... et, finalement, sont tellement semblables. Les banqueroutes de la Compagnie des Indes au XVIII^e siècle, de multiples sociétés de chemins de fer au milieu du XIX^e siècle en Angleterre, en France et aux États-Unis, des banques à Wall Street dans les années 20, des groupes immobiliers au Japon dans les années 90 et, pour finir, des sociétés de la «nouvelle économie» un peu partout dans le monde au tournant du XX^e siècle ont les mêmes origines. Des bilans qui portent les traces profondes d'excès en tout genre: excès d'investissements, de dettes, de capacités de production, de valorisation des actifs, de rémunération des dirigeants...

Dans son livre *Irrational Exuberance*, publié en 2001, Robert Schiller, professeur d'économie à Yale, définit l'envolée boursière de certaines sociétés de la «nouvelle économie» comme la «*réalisation à grande échelle de l'arnaque Ponzi*», en référence à Charles Ponzi, escroc célèbre qui, dans les années 20 aux États-Unis, avait fait de la «cavalerie» un art. Il avait en sept mois ramassé 15 millions de dollars en trompant 30 000 investisseurs. «*L'auteur de l'escroquerie promet aux épargnants de réaliser de considérables profits. En fait, il n'investit qu'une petite partie des sommes avancées pour acheter de vrais actifs. Il rémunère les premiers investisseurs en réalisant la même opération avec une deuxième vague d'investisseurs, et ainsi de suite... Un moyen plus «moderne» pour le faire consiste à multiplier les acquisitions de sociétés existantes en échange de nouvelles actions créées à chaque occasion*». Tout le monde est gagnant tant que l'édifice continue à s'élever.

Selon Patrick Artus, le directeur des études de CDC-Ixis, «*dès 1997, les entreprises ont été confrontées à un recul de leur rentabilité réelle et ont tenté alors par divers artifices de le masquer*» pour continuer à participer à la «*lète*» et à l'alimenter en affichant des profits et des cours de Bourse toujours plus élevés. Elles ont racheté leurs propres actions, multiplié les opérations de fusions-acquisitions, les plus-values de cession, et parfois aussi truqué les comptes. Les fusions et acquisitions sont passées aux États-Unis de 495 milliards de dollars en 1996 à 660 milliards en 1998, 1426 milliards en 1999, 1740 milliards en 2000. Revenues à 819 milliards en 2001, elles sont retombées lors du premier semestre 2002 à 89 milliards de dollars.

Robert Brenner, professeur à l'UCLA, à Los Angeles, chiffre à 509 milliards de dollars les rachats d'actions effectués aux États-Unis par les entreprises non financières entre 1994 et 1998.